



HAL
open science

L'approche transdisciplinaire du patrimoine local à l'école primaire

Laetitia Pélégry, Sophie Laurent

► **To cite this version:**

Laetitia Pélégry, Sophie Laurent. L'approche transdisciplinaire du patrimoine local à l'école primaire. Education. 2013. dumas-00914303

HAL Id: dumas-00914303

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00914303v1>

Submitted on 6 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Université Montpellier II
Institut Universitaire de Formation des Maîtres
de l'académie de Montpellier

Master « Métiers de l'Éducation et de la Formation »
Mémoire de 2^{ème} année

Année universitaire 2012-2013

« L'approche transdisciplinaire du patrimoine local à l'école primaire »

Sophie LAURENT et Laetitia PÉLÉGRY

Directeur de mémoire :
Tuteur du mémoire : Rémi AZÉMAR
Assesseur :
Soutenu en 2013

Résumé :

Ce mémoire est l'aboutissement d'un travail de réflexion sur l'intégration du patrimoine local dans les apprentissages enseignés à des élèves de l'école primaire. Il s'agit de trouver quelles sont les diverses possibilités que possèdent les enseignants pour mettre en œuvre un tel projet. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'histoire des arts qui est présente dans les programmes scolaires depuis 2008. Ainsi se pose la question de la transdisciplinarité et de l'utilisation du patrimoine local dans chacune des disciplines enseignées à l'école primaire. Afin d'apporter une dimension concrète à notre mémoire, nous exposons plusieurs exemples de ce qui peut être réalisé avec des élèves.

MOTS-CLÉS :

Le patrimoine :

« Ce qui est considéré comme un bien propre, comme une propriété, une richesse transmise par les ancêtres. »¹

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons considéré que le terme patrimoine se rapportait à la fois à des objets, des monuments etc. mais aussi à des éléments immatériels. Le patrimoine local, quant à lui, correspond à l'environnement accessible par les élèves. C'est ce qu'ils peuvent observer, étudier, visiter, analyser, interpréter...

La transdisciplinarité :

« Ce qui traverse les frontières entre disciplines. »²

Il s'agit en fait de pouvoir mettre en lien les savoirs scolaires obligatoires issus du B.O. n°3 du 19 juin 2008 avec la découverte du patrimoine. Ainsi, les sorties effectuées avec les élèves doivent se rapporter aux apprentissages de français et littérature, mathématiques, sciences, histoire, géographie, instruction civique et morale etc. et aux attentes du Socle commun de connaissances et compétences (2005).

L'histoire des arts :

L'histoire des arts n'est apparue dans les programmes de l'école primaire qu'en 2008 et en 2009 pour l'enseignement secondaire. Il ne s'agit pas d'une discipline à part entière mais elle doit être enseignée en lien avec d'autres disciplines telles que le français, les arts visuels etc.

Dans le B.O. n°3 du 19 juin 2008, pour le cycle des approfondissements, l'histoire des arts « porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain ; ces œuvres leur sont présentées en relation avec une époque, une aire géographique (sur la base des repères chronologiques et spatiaux acquis en histoire et en géographie), une forme d'expression (dessin, peinture, sculpture, architecture, arts appliqués, musique, danse, cinéma), et le cas échéant une technique (huile sur toile, gravure...), un artisanat ou une activité créatrice vivante. ».

L'histoire des arts comporte six domaines artistiques :

- les arts de l'espace
- les arts du langage
- les arts du quotidien

¹ Définitions du dictionnaire *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, 2010

² cf. note 1

- les arts du son
- les arts du spectacle vivant
- les arts visuels

L'étude de ces œuvres d'art doit se faire en rapport avec les six grandes périodes de l'histoire qui sont enseignées à l'école élémentaire.

Table des matières

Résumé :.....	1
MOTS-CLÉS :	2
Introduction :.....	7
I. Patrimoine local et transdisciplinarité : le cadre officiel actuel	9
A. Le patrimoine :	9
1. Définition :.....	9
2. Bref rappel historique :	10
3. Les enjeux d’histoire et de mémoire :.....	11
4. Le patrimoine à l’école élémentaire :	12
5. La pédagogie Freinet et la découverte du patrimoine :.....	16
6. Les risques liés à une utilisation détournée du patrimoine :.....	16
7. Les Journées européennes du patrimoine (JEP) :	17
B. Les instructions officielles du début du XX ^{ème} siècle à 2008 :	19
C. L’histoire des arts au cycle des approfondissements :	20
1. Historique :	20
2. Définition :.....	21
3. L’enseignement de l’histoire des arts :	22
4. Les difficultés liées à l’enseignement de l’histoire des arts :	23
5. Les intérêts de cet enseignement :	24
6. L’histoire des arts dans les manuels scolaires du cycle 3 :.....	25
II. L’étude du patrimoine local en classe : les outils et démarches pédagogiques mis à disposition de l’enseignant :	29
A. Quelles peuvent être les ressources et structures pour traiter le patrimoine local en classe ?	29
1. Les initiatives individuelles des professeurs :	29
2. Les structures patrimoniales et leurs liens avec les écoles via les services éducatifs : ...	29

3.	La mise en place de dispositifs nationaux pour faire découvrir le patrimoine aux élèves :	31
B.	L'importance de la transdisciplinarité lors de l'étude du patrimoine :.....	32
C.	Quelles modalités adopter en classe et pendant la sortie pour amener un nouveau savoir aux élèves ?.....	34
1.	L'organisation d'une séquence portant sur la découverte du patrimoine :.....	34
2.	Exemples de mise en œuvre de la découverte du patrimoine local à l'école :	36
3.	Le musée Fabre à Montpellier :	50
4.	Les archives départementales de l'Hérault.	50
III.	Mise en œuvre possible d'une séquence sur la découverte du patrimoine local :	52
A.	Quels sont les impératifs à connaître avant toutes sorties avec les élèves ?	52
B.	La préparation de la découverte du patrimoine local avec les élèves:	57
1.	Contact avec Mme Dubeau pour une découverte commentée du village :.....	57
2.	Préparation de la séquence portant sur le patrimoine de Puissalicon :	58
3.	Préparation d'un dossier pour les élèves :	58
C.	Déroulement de la séquence portant sur le patrimoine de Puissalicon :	59
1.	Séance 1 :.....	59
2.	Séance 2 :.....	60
3.	Séance 3 :.....	61
4.	Séance 4 :.....	61
5.	Séance 5 :.....	61
D.	Retour réflexif sur notre séquence :	62
1.	Ressenti et savoir-acquis des élèves :	62
2.	Nos difficultés :.....	63
	Conclusion :	65
	Bibliographie :.....	66
IV.	Annexes :.....	69
	Annexe 1 : Retranscription de l'entretien effectué avec Mme Lucibello, professeur missionné au musée de Loupian :	69

Annexe 2 : Premier livret pour les enfants élaboré par le musée d'Argileum :	73
Annexe 3 : Livret actuel pour les enfants du musée d'Argileum :	85
Annexe 4 : Livret à destination des élèves que nous avons nous-mêmes élaboré sur Puissalicon :	90
Annexe 5 : Poème de Jean-Antoine Peyrottes, poète et potier de Clermont-l'Hérault, inscrit sur une cruche :	104

Introduction :

Depuis plusieurs décennies, le patrimoine fait l'objet d'un intérêt grandissant. En effet, l'Etat et les collectivités territoriales se sont engagés dans un travail de rénovation et de conservation et le grand public se montre de plus en plus intéressé par le patrimoine qui l'entoure. Le nombre grandissant de visiteurs lors des journées européennes du patrimoine témoignent de cet engouement pour celui-ci.

La notion de patrimoine est large. D'après une définition générale du terme, il s'agit de « l'ensemble des biens, des richesses matérielles ou immatérielles qui appartiennent à une communauté, une nation et constituent un héritage commun ». Si pendant longtemps, le patrimoine est considéré essentiellement comme un vestige historique, c'est à partir du XX^e siècle que cette notion se développe et notamment depuis les décennies 1960-1970. En même temps que se met en place une nouvelle société se crée un sentiment de nostalgie et de mémoire. Aujourd'hui, le concept de patrimoine est très ouvert et l'on peut trouver de nouvelles catégories issues de secteurs d'activités non artistiques comme par exemple le patrimoine industriel. Désormais on emploie le terme de patrimoine immatériel pour parler de tous ce qui est représentations mentales, rites, croyances, pratiques sociales, traditions, langues...d'une population. Dès lors, le patrimoine n'est plus considéré seulement comme une trace du passé mais aussi et avant tout comme une culture vivante. Ainsi, le patrimoine constitue un véritable enjeu notamment en ce qui concerne sa mise en valeur parallèlement à un tourisme culturel qui ne cesse de croître. Les politiques de conservation s'imposent comme un devoir de mémoire et suppose donc une éducation en lien avec des valeurs et une certaine culture.³ De ce fait, l'école peut jouer un rôle important quant à la diffusion de ces valeurs et ce au travers des différentes disciplines de l'école primaire.

Nous nous sommes alors demandé si cette question sur le patrimoine était réalisée dans les écoles. D'autant plus que les programmes de 2008, par le biais de l'histoire des arts préconisent la rencontre des élèves avec les œuvres culturelles. Le patrimoine local est un moyen privilégié pour s'intégrer dans cette démarche. En effet, chaque école a la possibilité d'exploiter en classe l'environnement qui lui est proche, d'autant plus que les élèves n'ont pas forcément des connaissances sur celui-ci. Cette pratique, inspirée de l'éducation nouvelle et de la pédagogie Freinet, consiste à donner du sens aux apprentissages. Cela demande de la part des enseignants à

• ³ *Qu'est-ce que le patrimoine culturel aujourd'hui ? Les composantes du patrimoine culturel* [en ligne]. UNESCO [consulté le 17 février 2013]. Disponible sur le web : http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.phpURL_ID=2185&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

repenser leurs pratiques éducatives car le fait de sortir de l'école consiste à aborder différemment les notions enseignées aux élèves.

Suite à ce constat, notre travail de recherche nous a conduits à nous poser la question suivante : comment le patrimoine local peut être abordé à l'école primaire à travers la transdisciplinarité ? De ce principal enjeu, d'autres interrogations ont émergé auxquelles nous avons tenté d'apporter des réponses tout au long de notre mémoire. Quelles ressources locales utiliser ? Comment les utiliser ? Comment établir des partenariats avec des acteurs de la culture ? Quels liens avec l'enseignement de l'histoire des arts ? Quelles approches pédagogiques possibles avec les élèves ? Quels bénéfices pour les élèves ?

Pour répondre à ces questionnements, nous avons structuré notre mémoire en trois temps. Le premier consiste à définir l'aspect théorique de cette réflexion en précisant les notions de patrimoine, d'histoire des arts et du cadre officiel en lien avec les programmes en vigueur. Dans une deuxième partie, nous avons cherché à savoir quelles étaient les diverses possibilités d'intégrer le patrimoine local auprès des élèves. Enfin, dans une dernière partie, nous présentons ce que nous avons-nous même mis en œuvre au sein d'une classe de CE2 / CM2.

I. Patrimoine local et transdisciplinarité : le cadre officiel actuel

A. Le patrimoine :

1. Définition :

A l'origine, le terme patrimoine vient du latin *patrimonium* (« héritage du père ») qui renvoie aux biens appartenant à une famille et qui sont transmis et entretenus par héritage. Dans le Petit Robert de 1979, le patrimoine est défini ainsi : « Ce qui est considéré comme une propriété transmise par les ancêtres, le patrimoine culturel d'un pays ». De nos jours, le patrimoine apparaît comme une richesse puisqu'il est l'héritage commun d'un groupe. Désormais, il existe différents patrimoines : artistique, monumental, de proximité, industriel, ethnologique, linguistique...

Le patrimoine se subdivise en trois grandes catégories :

- le patrimoine physique
- le patrimoine non physique (ou immatériel)
- le patrimoine naturel

Le patrimoine physique comprend à la fois le patrimoine bâti qui regroupe les monuments ainsi que les ensembles architecturaux et les collections d'objets et d'œuvres d'art, de manuscrits et d'archives qui sont conservés dans les musées ou les bibliothèques. Le patrimoine immatériel est composé des signes et des symboles qui reflètent les expressions artistiques et littéraires transmises par la tradition orale : les langues, les modes de vie, les systèmes de valeur, les savoirs et savoir-faire, les mythes et les croyances ainsi que les rites. Quant au patrimoine naturel il se divise en trois règnes : animal (mais pas l'homme), végétal et minéral.

Il est alors possible de constater que la notion de patrimoine concerne un très large champ d'étude. Le patrimoine est vaste, voire infini et donc très difficile à déterminer. Au plus il est explicité, au plus ses limites sont élargies. Une partie de ce mémoire aura donc pour objectif de définir au mieux les contours de la notion de patrimoine et ainsi d'expliquer le plus justement possible les liens qui peuvent être réalisés avec l'éducation et plus particulièrement avec l'école élémentaire. En effet, l'étude du patrimoine avec les élèves est un thème constitué de nombreux enjeux didactiques mais aussi pédagogiques. Il convient, par conséquent, de s'intéresser au plus près de ce que peut apporter la découverte du patrimoine avec des élèves, et plus particulièrement le rôle que peut avoir le patrimoine local dans les enseignements scolaires et au regard des différentes disciplines.

2. Bref rappel historique :

C'est lors de la Révolution française de 1789 que sont rapidement apparus des enjeux liés à la conservation de vestiges du passé. Alors que des lieux et des biens emblématiques de l'Ancien Régime passaient aux mains des Révolutionnaires, certains ont mis en avant l'importance de protéger ces traces de l'histoire. De même que les biens de l'Eglise devenaient des biens nationaux, il a fallu conserver les plus importants afin d'éviter une dispersion totale de ces richesses du passé. Cette protection a davantage concerné les œuvres d'art.

Le début du XIX^{ème} siècle a été marqué par une volonté de classer et répertorier les différents monuments présents dans toute la France et étant porteurs d'une part d'Histoire. Dans une première liste sont cités les 1090 monuments « dignes d'intérêt » en 1840. Puis en 1897 a été créée la Direction des Archives qui avait pour vocation de conserver tous les documents d'intérêt public ainsi que le classement des monuments historiques. Peu à peu se dessinent les contours de la notion de patrimoine.

La loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État a eu de nombreux impacts sur les monuments historiques. Il a été réalisé un classement de tous les objets mobiliers religieux antérieurs à 1800. L'État est devenu propriétaire des cathédrales et les communes propriétaires des églises paroissiales. Le XX^{ème} siècle devient alors un tournant dans le travail de conservation du patrimoine ainsi que de sa valorisation. En effet, le patrimoine s'élargit tout comme nous le prouve les deux exemples suivant : les cascades de Gimel en Corrèze qui deviennent le premier site naturel classé (1912) ou encore le Théâtre des Champs-Élysées à Paris qui est le premier édifice du XX^{ème} siècle protégé au titre de sa qualité architecturale et qui est classé monument historique en 1957. De nombreuses lois sont proclamées dans les années 1900 afin d'affiner les modalités de protection du patrimoine. Le patrimoine naturel franchit une étape importante en 1960 avec la création des parcs naturels nationaux. Mais la destruction des halles de Victor Baltard à Paris fait émerger une véritable prise de conscience de la valeur du patrimoine du XIX^{ème} siècle. En 1972, l'Unesco signe une convention pour la protection du patrimoine mondial et en France le ministère de la Culture se dote d'une direction du patrimoine en 1978. L'année 1980 devient l'année du patrimoine en France et en 1984 est organisée la première édition des « Journées du patrimoine » en France.

Le patrimoine est donc une invention récente. Il trouve ses racines lors de la révolution française mais ce n'est qu'au XX^{ème} siècle qu'il fait l'objet d'un véritable engouement. Il devient un enjeu politique mais aussi éducatif. Il s'agit d'apporter aux citoyens une culture commune, de leur faire partager un passé, une histoire. La découverte du patrimoine est donc source de nombreux

enjeux mais aussi de nombreuses tensions. En effet, il est important de bien définir quelle est l'utilité de connaître ce patrimoine afin d'en éviter une utilisation détournée.

3. Les enjeux d'histoire et de mémoire :

Il est important dans un premier temps de bien distinguer les deux termes histoire et mémoire. En effet, ces deux éléments sont indissociables mais ils ne renvoient pas aux mêmes réalités.

Dans ce travail, il faut tout d'abord bien comprendre que la mémoire n'est pas ce qui permet de mémoriser, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas ici de la mémoire au sens physiologique. Afin de bien connaître à quoi renvoie le terme de mémoire, on peut s'appuyer sur la définition qu'en a faite Laurent Wirth lors d'un discours :

Elle [la mémoire] est un patrimoine mental, un ensemble de souvenirs qui nourrissent les représentations, assurent la cohésion des individus dans un groupe ou dans une société et peuvent inspirer leurs actions présentes.⁴

En effet, la mémoire est en lien avec ce que chacun sait de son propre passé ou du passé en général. Elle est donc par nature plurielle tandis que l'histoire est unique car elle appartient à tous et à personne. L'histoire est une véritable « procédure de vérité »⁵. L'historien a donc pour travail de construire l'histoire en ayant une approche objective. Il doit alors s'appuyer sur des traces du passé afin de l'expliquer. Ainsi l'histoire s'écrit à partir de documents officiels et de très nombreux témoignages. Tandis que la mémoire, de part sa propre nature, est sélective et faillible.

Depuis la Seconde guerre mondiale est apparue l'expression de « devoir de mémoire ». Afin que personne n'oublie ce qui s'est produit pendant cette guerre : l'extermination des juifs et des Tziganes ainsi que les camps de concentration et d'extermination, il a été décidé que chaque citoyen français devait savoir ce qui s'était passé afin d'éviter qu'une telle catastrophe ne se reproduise. Mais il ne faut pas que cette mémoire devienne un frein dans le travail des historiens. Il existe en effet un risque d'instrumentalisation de l'histoire cachée sous un souci mémoriel. Ainsi l'exemple du *Petit Lavis*, manuel d'histoire pour les élèves du primaire, reflète l'état d'esprit du début du XX^{ème} siècle qui liait fortement la notion d'histoire à celle de mémoire. Laurent Wirth parle même « d'une sorte de catéchisme républicain et patriotique » (2000). Il fallait donc faire adhérer les écoliers aux idéaux de la République. Un autre exemple plus récent nous montre combien il est

⁴ Extrait du discours prononcé en novembre 2000 à l'Arche de la Défense.

⁵ Cf. note 4.

parfois difficile de reconnaître ses torts. Il s'agit du rôle qu'a joué Vichy pendant la Seconde guerre mondiale. Cette volonté d'oublier ce sombre passé est le fait d'une mémoire résistancialiste qui ne voulait conserver que l'aspect positif de l'engagement français. Or il en a résulté un véritable blocage chez les historiens qui n'ont pas pu effectuer correctement leur travail de recherche. Ce n'est que dans les années 1970 lors de la publication de *La France de Vichy* de l'historien américain Robert Paxton que s'est produit un déblocage. Les historiens ont alors pu faire de nombreuses recherches sur cette période. Henry Rousso utilisera alors l'expression du « retour du refoulé ». Actuellement on rencontre un problème similaire avec la guerre d'Algérie et les tortures qui ont été pratiquées par la police et l'armée française.

Il apparaît donc qu'il est important de laisser les historiens chercher cette vérité afin de construire l'histoire. C'est aussi par eux que doit se construire la mémoire car c'est « le plus beau matériau de l'histoire » (Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, 1988). L'essentiel étant que seule l'histoire est objective et peut et doit donc répondre à une recherche de la vérité.

4. Le patrimoine à l'école élémentaire :

Le patrimoine n'est pas une discipline des programmes scolaires. Il ne fait pas l'objet d'un enseignement spécifique à l'école. Pour autant, il peut s'intégrer dans différents enseignements, permettant ainsi un meilleur ancrage des apprentissages chez les élèves. Il est possible de relier la découverte du patrimoine avec la pédagogie Freinet. Cela peut aussi faire sens avec l'Éducation nouvelle. En effet, il s'agit de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages en les confrontant à des aspects très concrets des éléments de la vie, voire de leur vie. De cette façon, les élèves comprennent mieux pourquoi ils doivent apprendre telle ou telle chose. Cette méthode pédagogique permet de donner du sens aux apprentissages, ce qui peut se révéler être essentiel chez des élèves en difficultés scolaires qui généralement ne comprennent pas pourquoi ils doivent acquérir des savoirs.

L'histoire des arts apparaît pour la première fois dans les programmes de 2008. Cette discipline s'inscrit dans le champ de la culture humaniste qui vise deux objectifs chez les enfants : développer leur sens de l'observation ainsi que leur esprit critique. Afin de les atteindre, il faut donner aux élèves les clés d'accès au savoir à travers diverses activités. Ces activités peuvent être classées en quatre grands groupes :

- la curiosité
- l'interrogation
- la quête d'informations

- la construction d'une proposition de réponse

Il faut tout d'abord attiser la curiosité des enfants. C'est la première entrée essentielle dans cette approche du patrimoine. Si les élèves ne sont pas curieux, alors ils ne pourront pas s'engager pleinement dans cette démarche. Une fois installée leur envie de découvrir des éléments patrimoniaux, il faut qu'ils arrivent à s'interroger sur ce patrimoine.

Les enfants sont source de nombreux questionnements, grâce à eux certains aspects peuvent être abordés sans même que l'enseignant ait pu l'anticiper. Les interrogations soulevées par les élèves permettent d'englober cette approche du patrimoine, il faut qu'ils puissent assouvir leur envie de connaître ce patrimoine en pouvant poser toutes les questions sans crainte. Même si certaines questions peuvent paraître simplistes, elles doivent être malgré tout prises en compte. En effet, si l'enseignant commence à éliminer certaines interrogations, il risque de créer un blocage chez l'élève qui n'osera alors plus proposer d'autres questions. Après avoir rassemblé les différentes interrogations, ce sera aux enfants de partir dans une quête d'informations afin de pouvoir y répondre.

De nombreuses pistes peuvent contribuer à cette recherche d'informations. Les élèves peuvent commencer par interroger les personnalités locales qui accepteront de se mettre à leur disposition. Il peut s'agir du maire de la commune, de ses adjoints ou encore du responsable patrimoine. Les habitants de la ville peuvent aussi apporter leur témoignage. Pour autant, l'enseignant devra rester très vigilant afin que la discussion ne dérive pas sur une vision idéalisée d'un passé soi-disant meilleur. Ces témoignages devront être les plus objectifs possibles et il faudra qu'ils prennent sens avec les éléments du présent des élèves. Les élèves peuvent également se rendre dans des structures départementales ou régionales qui sont des lieux de conservation du patrimoine. Ainsi une sortie aux archives départementales peut présenter un double objectif. Tout d'abord les enfants pourront trouver des informations objectives en lien avec leurs questionnements. Mais c'est aussi une façon de leur montrer qu'il existe une organisation hiérarchisée des éléments qui appartiennent à leur pays, à leur région, à leur département et à leur commune. C'est aussi une façon de les sensibiliser à l'importance de conserver des éléments du passé afin de mieux comprendre leur présent. Ils peuvent alors prendre conscience que connaître son passé et le partager permet d'éviter de reproduire les mêmes erreurs dans le futur. Il s'agit de les intégrer dans une logique de progression tout en leur permettant de comprendre les enjeux qui sont liés. Les possibilités de recherche d'informations sont donc infinies. Il est aussi possible de rencontrer un conservateur de musée, un restaurateur d'œuvres d'art... Ou encore de faire des recherches sur internet, ce qui permettra de valider certains items du B2i, ou de consulter des ouvrages scientifiques mais adaptés au niveau de compréhension des enfants. Afin de ne pas se perdre dans

les multiples offres proposées aux élèves, il s'agira avec l'aide de l'enseignant, de bien déterminer les pistes qui seront exploitées. Enfin, cette quête d'informations permettra la construction d'une proposition de réponse.

Une fois en classe, les enfants pourront mettre en commun leurs connaissances et les informations qu'ils auront récoltées pendant la phase de la quête. Si certains se sont davantage penchés sur des recherches documentaires, ils pourront alors proposer à leurs camarades des réponses à certains de leurs questionnements. Ceux qui seront allés interroger les personnalités locales pourront compléter ces réponses en y apportant un regard plus humain et ainsi cerner plus précisément une interprétation subjective du passé. Après cette mise en commun, les élèves pourront sélectionner les éléments de réponses qui leur paraissent les plus pertinents. Ils construiront ainsi une ébauche de réponse mais ils prendront conscience aussi qu'il n'y a pas de réponse unique à un questionnement sur le patrimoine et le passé. En effet certaines questions peuvent avoir une infinité de réponses qui varient en fonction du point de vue, du regard porté sur certains éléments du patrimoine. La découverte du patrimoine peut donc être source de savoirs infinis dont il est important d'apprendre à en sélectionner les éléments les plus pertinents. Le résultat de ces différentes activités doit obligatoirement se terminer sur la réalisation d'un travail écrit. Cette étape est indispensable car un des objectifs de l'école est d'apporter des connaissances aux élèves. Or un travail qui resterait purement en superficie ne permettrait pas un ancrage de ces savoirs. Il est alors obligatoire, dans nos sociétés modernes, de conserver une trace à l'écrit. Il existe de nombreux moyens exploitables afin de réaliser cet écrit. Les enfants peuvent légènder des photographies, réaliser des panneaux qui seront affichés dans la classe ou dans l'école, écrire des textes de fiction, un questionnaire, un carnet de visite ou de voyage, créer un album, inventer une chanson ou un poème, produire des scénettes ou des objets plastiques... Avec des élèves de cycle 1 (petite, moyenne ou grande section) on peut par exemple légènder des photos, par le biais de la dictée à l'adulte, en utilisant un personnage imaginaire qui raconte la sortie à laquelle les élèves ont participé.⁶

Les objectifs pédagogiques liés à la découverte du patrimoine sont multiples. Au-delà de l'acquisition de connaissances sur leur environnement proche, il s'agit de développer chez l'enfant différentes compétences et plus particulièrement des compétences langagières. Ces dernières relèvent de trois formats différents : les émotions, le discours et le débat.

En ce qui concerne les émotions, l'enseignant doit permettre à ses élèves de mettre en mots les émotions qu'ils ressentent lorsqu'ils sont confrontés à des éléments du patrimoine. Par exemple,

⁶ Propositions d'activités présentes dans l'ouvrage dirigé par Jacques Limouzin et intitulé *Regards sur le patrimoine* (2008) à la page 143.

un enfant qui se retrouve face au château médiéval situé au cœur de son village peut ressentir différentes choses. Ces émotions peuvent être de l'admiration, voire une certaine fascination face à ce monument ou alors il peut éprouver une forme de rejet ou alors une certaine incompréhension devant ce château. La nature de ses ressentis ne doivent surtout pas être jugée par l'enseignant qui risquerait alors de toucher à l'aspect privé de l'enfant, voire intime. En fait l'adulte doit être là pour accompagner l'enfant, l'inciter à trouver les mots adéquats qui lui permettent de transcrire au plus près ce qu'il ressent et éprouve face au château. C'est aussi une façon pour l'enfant de se dépasser, de ne pas rester sur une émotion superficielle. Il peut ainsi comprendre plus finement et analyser pourquoi il apprécie tel monument ou au contraire éprouve un certain mal-être face à un autre.

Pour ce qui est du discours, il s'agit en fait de permettre à l'enfant d'utiliser un vocabulaire particulier qui lui permet de communiquer à la fois sur le monument en lui-même, sur la période de l'histoire pendant laquelle il a été construit, sur l'espace où il se situe ainsi que sur ce qu'il apporte à notre société aujourd'hui. L'élève peut ainsi produire un discours clair, explicatif et pertinent sur un élément du patrimoine. Il perfectionne donc sa capacité à communiquer avec les autres.

Enfin, les élèves doivent être capables de participer à un débat. Ils doivent savoir argumenter afin d'expliquer pourquoi ils apprécient ou non tel ou tel aspect du patrimoine. C'est aussi un outil qui permet de confronter des points de vue. Quand un enfant a aimé une œuvre alors que son camarade non, il faut qu'ils arrivent à se comprendre et à se faire comprendre par l'autre sur leur ressenti, l'émotion suscitée en eux.

Pour terminer, les objectifs pédagogiques en relation avec le patrimoine doivent avoir une portée plus visionnaire. Se confronter aux objets patrimoniaux, c'est construire chez les enfants différents aspects de leur personnalité mais aussi de leur sens critique.

En effet, la découverte du patrimoine c'est tout d'abord établir une relation sensible avec les objets patrimoniaux. Il faut que les élèves entrent dans une démarche d'appropriation affective. Cette découverte passe dans un premier temps par la stimulation des sens. Le patrimoine se voit avec les yeux, mais il faut aussi le toucher, entrer en contact physique avec lui, le sentir et le goûter lorsqu'il s'agit d'un patrimoine gastronomique ou encore l'écouter pour la musique par exemple. Cette relation sensible c'est donc une façon de mettre en éveil tous les sens de l'enfant.

Dans un second temps, il faut que les enfants puissent effectuer une appropriation intellectuelle de ces objets. Cela est possible à condition que l'enseignant fasse bien comprendre leurs sens. Il faut donc passer par une étape d'intellectualisation et de raisonnement face à un élément du patrimoine. Elucider les sens qui le composent permet aux élèves de se l'approprier correctement.

Enfin, les enfants doivent pouvoir être capables de dépasser cette relation au patrimoine qu'ils ont élaboré. Cette étape permet une construction de la liberté puisqu'elle oblige les élèves à se détacher de la prégnance que les objets patrimoniaux peuvent avoir sur eux.

5. La pédagogie Freinet et la découverte du patrimoine :

Célestin Freinet s'est beaucoup inspiré des principes de l'Éducation nouvelle avant de mettre en formes ses propres méthodes pédagogiques. Une des premières pratiques qu'il a instaurées au sein de sa classe sont les « promenades scolaires ». Cette activité, tirée de l'éducation nouvelle, consiste à faire sortir les élèves de la classe, de l'école. Ils doivent découvrir leur environnement proche. Ainsi, Célestin Freinet commence d'abord par faire des sorties dans la nature avec ses élèves. Puis il les emmènera dans le village pour faire la rencontre des artisans (boulangier, tisserand, menuisier, forgeron...). Un des aspects de la pédagogie Freinet est donc d'ouvrir les écoles et de mettre en relation les apprentissages scolaires avec la réalité de la vie et du travail.

Le principe de la découverte du patrimoine que nous mettons en avant dans ce travail est en lien avec la pédagogie Freinet. En effet, notre conviction est que les enfants intégreront plus aisément les savoirs scolaires à condition qu'ils soient porteurs de sens. Ainsi, l'organisation d'une sortie scolaire et la rencontre avec le patrimoine proche est une pratique qui a pour objectif d'aborder différemment les apprentissages. Par exemple, un élève comprendra davantage les modes de vie au Moyen Age s'il est lui-même confronté aux vestiges présents dans son village (pans de remparts encore visibles par exemple).

6. Les risques liés à une utilisation détournée du patrimoine :

L'étude du patrimoine est un principe qui est apparu récemment. C'est un moyen efficace dans les écoles d'enseigner certaines disciplines et plus particulièrement l'histoire, la géographie, les sciences, les arts... Or il faut être vigilant dans la façon dont on utilise le patrimoine afin de ne pas aller vers certaines dérives.

Une des principales dérives en lien avec le patrimoine est l'identitarisme. En effet, au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, le patrimoine a été exploité comme un outil à des fins nationalistes. Certains personnages de l'histoire de France ont été exploités afin de correspondre à une certaine idéologie. L'exemple de Jeanne d'Arc est assez probant. Les deux principaux partis du pays, la gauche et la droite, se sont régulièrement disputés la symbolique de Jeanne d'Arc. Elle a été

pendant longtemps la représentation de la France dans sa tradition catholique et rurale. Depuis plusieurs années, elle est devenue le symbole d'un parti d'extrême-droite (le Front national) qui l'utilise comme illustration du combat de la France contre l'Union européenne.

Cette dérive identitaire est un risque pour la cohésion sociale d'un pays. Si l'on commence à vouloir affronter des communautés les unes contre les autres en instaurant la peur de ce que l'on ne connaît pas, c'est la paix entre les êtres humains qui s'en trouvera altérée.

Dans son ouvrage sur *L'esprit de patrimoine*, Jean-Louis Tornatore explique que le problème central du patrimoine est un problème purement politique. Il faut donc éviter toute utilisation du patrimoine comme une arme politique.

En ce qui concerne l'intégration du patrimoine à l'enseignement de l'école primaire, l'enseignant doit avoir pleinement conscience des dérives liées à une utilisation perverse du patrimoine. La pédagogie du patrimoine doit donc avoir des objectifs bien définis ainsi que des démarches précises. Cela doit passer par trois étapes fondamentales lors de l'exploitation d'un objet patrimonial : tout d'abord une approche sensible, il s'agit pour l'enfant d'être capable de décrire ses émotions, qu'elles soient de l'ordre du rejet ou de la bienveillance. Dans un second temps, l'enseignant doit guider cette rencontre vers une dimension intellectuelle. L'enfant doit comprendre quels sont les nombreux sens que porte un objet patrimonial. Enfin, la dernière étape consiste à faire que l'enfant soit capable de prendre de la distance sur cette rencontre. Cette construction de la liberté vis-à-vis de l'objet patrimonial est indispensable afin de permettre à l'enfant de bien réaliser tous les enjeux qui sont liés au patrimoine. Cela lui permettra de développer son esprit critique afin qu'il puisse s'intégrer au mieux dans la société au sein de laquelle il vit et ainsi éviter d'en devenir une victime. Mais cette étape de distanciation ne peut être élaborée si les deux phases précédentes n'ont pas été réalisées (la rencontre sensible et la compréhension).

7. Les Journées européennes du patrimoine (JEP) :

a) Historique et présentation des JEP :

En France, les Journées du patrimoine ont été initiées en 1984 par le ministère de la Culture sous l'intitulé « Journées Portes ouvertes des monuments historiques ». Ce projet a connu un tel succès que dès 1991, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne mettent alors en place les « Journées européennes du patrimoine ». Désormais, une fois par an, le troisième week-end de septembre, 49 pays européens organisent les JEP. Il s'agit donc de « mettre en valeur [...] l'unité et

la diversité d'un patrimoine culturel commun »⁷. En mars 2006, le Conseil de l'Europe a sélectionné la fondation Europa Nostra qui s'occupe de mettre en liaison les JEP.

Ces JEP ont pour objectif de mettre en valeur des éléments constitutifs du patrimoine et de les rendre accessibles au public. Il peut s'agir :

- d'édifices publics qui sont d'habitude d'accès difficile (l'Élysée, le Sénat, les ministères, les ambassades...)
- d'édifices privés (villas, usines...)
- d'établissements déjà ouverts au public mais qui organisent alors des manifestations spécifiques (visites guidées, concerts...)

Ces éléments du patrimoine mis en valeur sont de natures diverses, on y retrouve :

- des chefs d'œuvre de l'architecture civile ou religieuse
- des traces des activités industrielles ou agricoles
- des parcs et des jardins
- des sites archéologiques
- des objets mobiliers
- des éléments du patrimoine littéraire, fluvial ou militaire
- etc.

Depuis 2006, la France compte plus de 12 millions de visiteurs pour chaque JEP ainsi que plus de 15000 sites ouverts au public.

b) Les Journées du patrimoine en France.

En France, les Journées du patrimoine sont organisées par la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication. Elles sont ensuite mises en œuvre par les DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) ainsi que par les services départementaux de l'architecture et du patrimoine. Les Journées du patrimoine reçoivent des soutiens variés dont ceux du Centre des monuments nationaux, du réseau des Villes et pays d'art et d'histoire, de la Fondation du patrimoine ainsi que de nombreuses associations de sauvegarde du patrimoine.

⁷ Extrait de *Regards sur le patrimoine*, p.154

c) Quels sont les intérêts de la création des Journées du patrimoine ?

Il est possible de se demander les raisons qui ont conduit la France, puis l'Europe, à mettre en place les Journées du patrimoine. On pourrait y voir une forme de refuge dans un passé connu et rassurant ainsi qu'une angoisse liée au présent et à l'avenir qui est inconnu. Les Journées du patrimoine, si elles ne sont pas bien explicitées, risquent d'être au cœur d'une problématique sur la mise en lumière d'un passé soi-disant meilleur et qui sert de refuge face à une actualité en évolution constante.

Or les Journées du patrimoine n'ont pas du tout cette vocation. Il s'agit en réalité de rendre accessible des éléments, des objets, des monuments qui appartiennent à l'histoire d'un pays, d'une nation. Il s'agit pour chaque citoyen de prendre conscience de ce que l'on possède en commun mais aussi de comprendre qui nous sommes réellement. En effet, ces Journées du patrimoine ne sont pas là en opposition à une forme de mondialisation mais au contraire c'est permettre à chaque pays de mettre en valeur son patrimoine propre et ainsi présenter sa diversité et sa richesse, dans une logique de progression et d'évolution.

B. Les instructions officielles du début du XX^{ème} siècle à 2008 :

L'intégration du patrimoine local dans les programmes d'histoire à l'école élémentaire s'est mise en place dès le début du XX^{ème} siècle. Il s'agit pour l'enseignant d'illustrer ses savoirs en s'appuyant sur l'histoire locale dans le but de faire aimer sa terre natale. Par conséquent, cette approche permet de renforcer le patriotisme national auprès des élèves.

A partir des années 1970, la méthode active s'est mise en place. Il faut désormais que les élèves soient acteurs de leurs apprentissages, c'est donc à eux d'élaborer des connaissances sur leur milieu de vie.

L'utilisation du patrimoine en classe a été facilitée suite à la fusion du ministère de l'Education avec celui de la Culture en 1983. Mais les programmes parus en 1985 et 1995 n'accordent pas une place importante au patrimoine. Il faudra attendre 2002 pour que le patrimoine fasse partie intégrante des programmes scolaires. Il s'agit de mettre en place un accès à la culture pour tous et que les élèves deviennent actifs dans cette démarche de découverte et de construction du savoir. Une charte pour une éducation au patrimoine est mise en place et s'intitule « Adopter son patrimoine ». Désormais, « l'éducation au patrimoine est partie intégrante de la formation artistique et culturelle des élèves tout au long de leur scolarité. Inscrivant cet apprentissage dans une compréhension de notre héritage, elle participe fondamentalement à la structuration de l'identité

culturelle des individus »⁸. Des partenariats entre le ministère de l'Éducation nationale et des collectivités territoriales sont alors renforcés afin de développer divers projets. Cette approche permet par conséquent de se questionner sur son environnement.

Un tournant s'opère avec les programmes de 2008. L'utilisation du patrimoine local ne fait plus partie des programmes d'histoire mais plus spécifiquement d'une nouvelle discipline intitulée « Histoire des arts » (BO n° 32 du 28 août 2008) :

L'histoire des arts sera intégrée dans les programmes de l'école primaire à la rentrée 2008, ainsi que du collège et du lycée, à partir de la rentrée 2009, de façon à proposer aux élèves un parcours cohérent et à faire émerger une culture commune. L'enseignement d'histoire des arts portera sur l'ensemble du champ artistique et culturel, y compris dans sa dimension scientifique et technologique. Il aura pour objectif l'acquisition par les élèves de repères historiques et méthodologiques indispensables à la compréhension des œuvres, et prendra appui sur le contact direct avec celles-ci. (*Éducation artistique et culturelle* B.O n°19, mai 2008)

L'enseignement de l'Histoire des arts doit donc se faire en lien avec différentes disciplines, l'histoire mais aussi les sciences, les arts visuels, la géographie, le français... Afin de renforcer cet enseignement et de faire découvrir le patrimoine aux élèves, il est recommandé aux enseignants d'effectuer des sorties :

Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'arts, des spectacles vivants ou des films en salle de cinéma. Ces sorties éveillent la curiosité des élèves pour les chefs d'œuvres ou les activités artistiques de leur ville ou de leur région. (BO n° 32 du 28 août 2008)

Cette nouvelle démarche permet aux enseignants d'approcher le patrimoine local avec leurs élèves tout en étant en relation avec différentes disciplines scolaires.

C. L'histoire des arts au cycle des approfondissements :

1. Historique :

Le principe de mettre en avant dans l'enseignement, et plus particulièrement l'enseignement primaire, des œuvres artistiques et culturelles a été une priorité de tous les gouvernements qui se sont succédés durant la Cinquième République. L'avènement de l'histoire des arts dans l'enseignement a été le produit d'un long travail de rapprochement entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale. C'est en 1977 qu'a été créée la première mission d'action culturelle pour le ministère de l'Éducation nationale. Il s'agit de mettre en place une véritable ouverture de l'école grâce à la création de deux éléments :

⁸ *Chartes pour une éducation au patrimoine*, Circulaire du 22 avril 2002

- le projet
- le partenariat

Les projets consistent, pour les enseignants, d'organiser des sorties sur le terrain avec leurs élèves afin d'avoir une approche différente avec les enseignements disciplinaires. Mais ils restent malgré tout dans le cadre de la liberté pédagogique des enseignants. Quant aux partenariats, il s'agit pour les établissements scolaires de se mettre en relation avec des structures culturelles telles que des musées...

En 1982, un premier accord a été effectué entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale. Depuis, cet accord a été constamment renouvelé, et ce peu importe la majorité politique qui s'est retrouvée à la tête du gouvernement.

En réalité, l'histoire des arts est un élément constitutif de l'Éducation nationale qui est très récent. Elle apparaît pour la première fois dans les programmes scolaires de 2008 pour les écoles du primaire et dans ceux de 2009 pour les programmes des collèges et des lycées. L'histoire des arts est étudiée dès le CP. Elle est mise en relation avec les six périodes chronologiques de l'histoire à partir du CE2. Chaque enseignant du cycle 3 doit alors consacrer au minimum vingt-quatre heures par an, pendant les trois années du cycle, à l'histoire des arts. Cette dernière n'étant pas une discipline à part entière, elle doit donc s'intégrer à l'enseignement des diverses disciplines scolaires.

2. Définition :

a) Définition générale :

Le terme « arts » en latin se disait *ars*, *artis* et signifiait « habileté, métier, connaissance technique ». À l'origine, l'art relevait davantage d'un aspect technique, artisanal plutôt que de la représentation d'un élan esthétique.

Il faut également distinguer l'histoire de l'art au singulier et l'histoire des arts au pluriel. L'histoire de l'art fait référence à ce que l'on appelle aujourd'hui les arts visuels. Il s'agit de la peinture, de la sculpture... L'histoire de l'art est une discipline à elle seule. Tandis que l'histoire des arts n'a pas le statut de discipline. Elle correspond à l'enseignement de l'ensemble des arts. Lors de sa conférence sur l'histoire des arts, l'historien Philippe Joutard a défini ainsi l'histoire des arts : « C'est une réflexion menée sur l'ensemble des productions humaines qui dépassent l'aspect purement fonctionnel. » (2011).

b) Définition en lien avec l'enseignement :

Le bulletin officiel d'août 2008 décline l'Histoire des arts en six domaines :

- les arts de l'espace
- les arts visuels
- les arts du son
- les arts du langage
- les arts du spectacle vivant
- les arts du quotidien

Les arts de l'espace concernent tout ce qui est urbanisme, architecture, jardins, paysages aménagés... D'un point de vue transdisciplinaire, ils combinent à la fois l'histoire mais aussi les sciences de la terre pour les paysages aménagés ou encore les mathématiques pour l'architecture. Les arts visuels correspondent à la peinture, à la sculpture... Mais aussi à tous les arts numériques qui sont en plein développement depuis un peu plus de trente ans. Ils rassemblent tout ce qui est photographies, vidéographies, infographie etc. Les arts visuels comprennent aussi l'univers de la bande dessinée. Les arts du son font référence à la musique d'une façon générale, qu'elle soit instrumentale ou vocale. Les arts du langage concernent à la fois la littérature orale et la littérature écrite. L'introduction de la littérature orale permet l'ouverture de nouveaux et nombreux horizons en lien avec les arts du langage. Les arts du spectacle vivant répertorient le théâtre, la danse, le cirque, les arts équestres, les feux d'artifice, les jeux d'eau... Quant aux arts du quotidien, il s'agit du design (un objet, en plus d'avoir une utilité, peut avoir une valeur esthétique), des arts culinaires etc.

Cette classification des arts en six domaines n'est pas exhaustive. Elle peut être continuellement complétée. De même que de nombreuses relations existent entre des arts de différents domaines. Ainsi les jeux d'eau (en arts du spectacle vivant) peuvent aussi comporter une dimension musicale qui les reliera aux arts du son.

3. L'enseignement de l'histoire des arts :

L'histoire des arts n'est pas une discipline théorique. Elle ne peut donc faire l'objet d'un enseignement à part entière. L'enseignant doit la mettre en relation avec d'autres disciplines scolaires. L'histoire des arts est d'ailleurs très souvent considérée comme un domaine qui peut mettre en relation toutes les disciplines scolaires. Elle peut mettre en relation des savoirs littéraires

avec des connaissances scientifiques et techniques. Par exemple, on peut s'intéresser à la dimension esthétique d'une œuvre (les Nus bleus de Matisse) ainsi qu'à son aspect technique (le collage). Ou encore à une statue de marbre (la Vénus de Milo) et au mode de fabrication du marbre.

Selon Philippe Joutard, l'histoire des arts peut même être un moyen très fort lors de l'apprentissage de la langue, à l'écrit comme à l'oral. Ainsi, un élève de cycle 3 peut décrire une œuvre artistique à l'oral, ce qui lui fait utiliser un vocabulaire particulier et l'oblige à avoir une syntaxe correcte.

À l'école élémentaire, il est recommandé de confronter les élèves à des œuvres, alors que dans le secondaire, l'Histoire des arts est étudiée sous un aspect plus théorique. Cette rencontre avec l'œuvre peut être conservée au sein d'un cahier d'histoire des arts que l'enseignant peut mettre en place, soit pour l'ensemble de la classe, en le laissant en libre consultation, soit en en faisant un par élève. Ces derniers peuvent alors le compléter de façon libre si par la suite ils ont envie de parler d'une œuvre qui les a touchés, marqués. Ce cahier se présente de la même façon que le cahier d'expériences pour les sciences. Les élèves peuvent y écrire leurs réflexions sans qu'elles soient considérées comme fausses.

4. Les difficultés liées à l'enseignement de l'histoire des arts :

L'histoire des arts peut apparaître pour certains comme l'alourdissement des programmes scolaires. En effet, cela peut être considéré comme des savoirs nouveaux à apporter aux élèves sans que les horaires scolaires ne soient augmentés. Or l'histoire des arts ne doit pas être considérée dans ce sens. En réalité, l'histoire des arts est à appréhender dans la transdisciplinarité, c'est là l'essentiel de cet enseignement. Ainsi la découverte d'une seule œuvre permet une ouverture à la diversité des savoirs. Si l'on prend l'exemple d'un tableau tel que *La Liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix, celui-ci peut être étudié au regard de différentes disciplines :

- en instruction civique et morale : les symboles de la République
- en histoire : les Trois glorieuses
- en arts visuels : le romantisme, la technique picturale, le vocabulaire spécifique, les formes, les couleurs...

A l'école, tout apprentissage peut donc être relié à des éléments de l'histoire, permettant ainsi aux élèves de mieux s'approprier une œuvre et des savoirs de natures différentes.

5. Les intérêts de cet enseignement :

L'histoire des arts a principalement deux intérêts. Tout d'abord, elle est un élément clef afin de diminuer les écarts sociaux entre les élèves. Cela permet de lutter contre l'échec scolaire en valorisant un enfant qui a des difficultés dans des disciplines telles que le français ou les mathématiques. En effet, le fait d'aborder un enseignement en utilisant le biais de l'histoire des arts permet de donner du sens à cet apprentissage. Il est essentiel de confronter les élèves à l'œuvre, de développer leur sensibilité artistique. Par exemple, la création d'une chorale avec des enfants peut être source de nombreux apprentissages :

- en français : déchiffrer un texte
- en littérature : comprendre une notion esthétique ou le message de l'auteur
- en langue : l'entrée dans une langue étrangère à l'oral (chanson en anglais, par exemple)
- etc.

Certains enfants en grande difficulté scolaire peuvent alors prendre confiance en eux. Ils vont pouvoir s'intégrer davantage dans l'école, dans la classe et auprès de leurs camarades. Par conséquent, ils pourront appréhender positivement leur rapport aux savoirs et améliorer leur niveau scolaire.

Un deuxième élément bénéfique de cet enseignement est le traitement des questions sensibles en classe. Le rapport à l'art permet d'aborder certains savoirs obligatoires des programmes qui peuvent parfois être problématiques. En effet, de nombreux sujets sont complexes, or il est essentiel pour les élèves de les connaître. Par exemple, « la traite des Noirs et l'esclavage » (B.O. n°3 du 19 juin 2008) en histoire peut s'avérer difficile à aborder en classe. Mais la présentation d'une œuvre en lien avec ce thème permettrait aux élèves de mieux comprendre cette période. L'enseignant pourrait alors leur faire lire un extrait du Code noir, en insistant sur l'aspect purement matériel donné à l'esclave.

Un autre thème sensible concerne l'enseignement des faits religieux. Ce sujet est très souvent redouté par les enseignants et plus particulièrement lors de leurs premières années d'enseignement surtout lorsqu'ils se trouvent dans des zones défavorisées ou la plupart des élèves sont de confessions diverses. Dans sa conférence, Philippe Joutard explique qu'il est possible d'aborder les faits religieux en passant par l'histoire des arts. Ainsi, l'enseignant peut proposer à ses élèves de comparer différents types architecturaux tels que :

- une église
- un temple

- une mosquée
- une synagogue

Cette approche éviterait que l'on reproche à l'enseignant de favoriser une religion au détriment d'une autre ainsi que le fait de ne pas avoir une attitude neutre lors de la transmission de ce savoir. Cette séance peut se faire en histoire et par la suite trouver des prolongements en mathématiques (architecture), en arts visuels, en géographie, en littérature....

La transdisciplinarité est donc un enjeu essentiel de l'enseignement au XXI^{ème} siècle. Le passage de l'école élémentaire au collège étant une réelle difficulté pour certains élèves, c'est grâce à la transdisciplinarité qu'un lien fort peut être établi entre les savoirs acquis en cycle 3 et ceux qui seront enseignés dans le secondaire.

Du XVIII^{ème} siècle jusqu'au début du XX^{ème} siècle, l'enseignement a été divisé en disciplines. Les savoirs ont été séparés, perdant au fur et à mesure les liens qui les unissaient. Philippe Joutard donne comme exemple probant celui de Léonard de Vinci qui était à la fois un humaniste, un scientifique et un technicien. L'histoire des arts au XXI^{ème} siècle est donc un outil indispensable pour la transmission des savoirs. C'est à la fois un élément de tissage entre différentes disciplines mais aussi un moyen pour les élèves de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent, d'autant plus que celui-ci tend vers une globalisation des savoirs.

6. L'histoire des arts dans les manuels scolaires du cycle 3 :

L'histoire des arts n'est pas une discipline scolaire à part entière. En pratique, elle doit s'étudier au travers d'autres matières enseignées à l'école. En ce qui concerne les manuels, l'histoire des arts est insérée dans ceux d'histoire et de géographie. Les éditions Hatier ont fait paraître en 2011 un manuel regroupant l'histoire, la géographie et l'histoire des arts. Puis en 2013 elles ont publié un manuel uniquement sur l'histoire des arts.

a) Le manuel d'histoire, de géographie et d'histoire des arts au CM2 de la collection Magellan (2011) :

Le manuel se divise en trois grands sommaires :

- le sommaire d'histoire
- le sommaire de géographie

- le sommaire d'histoire des arts

Les sommaires d'histoire et de géographie comportent aussi tous des dossiers relatifs à l'histoire des arts et qui sont également répertoriés dans le sommaire d'histoire des arts. Mais alors que l'histoire comprend treize dossiers en histoire des arts, la géographie n'en comporte que trois. On peut donc constater qu'il paraît plus évident au premier abord qu'il est plus facile d'intégrer l'histoire des arts à l'histoire. Le sommaire en histoire des arts comporte de nombreuses illustrations qui sont de natures diverses : photographies, affiches, peintures, statues, récit...

Si on prend l'exemple de la révolution française dans ce manuel (pp. 16-17), on remarque qu'il y a divers documents d'histoire : des extraits de textes, un tableau et une gravure. Des questions sont posées en lien avec ces documents. À la page suivante, il y a un dossier en histoire sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. On y trouve certains articles retranscrits ainsi que le tableau de Jean-Jacques-François Le Barbier qui représente la déclaration. Enfin le dossier d'histoire des arts, en lien avec cette leçon, s'intitule La Révolution en chanson. Il comporte :

- une gravure du XVII^{ème} siècle de Lesueur représentant les femmes qui se rendent à Versailles
- deux extraits de chants révolutionnaires (*La Carmagnole* et *Ah ! Ça ira !*)
- un tableau représentant Rouget de l'Isle en train de chanter
- un extrait de *La Marseillaise*
- la gravure de *La Marche des Marseillais*

Les questions posées dans ces manuels en lien avec les documents tendent à faire réfléchir les élèves sur ces éléments appartenant au domaine des arts. Il s'agit donc de développer leurs compétences d'observation et de description ainsi que leur capacité d'interprétation, comme par exemple pour le tableau de Rouget de l'Isle chantant *la Marseillaise* et les extraits de *La Marseillaise* :

- « Décris ce tableau : Rouget de l'Isle en train de chanter, les auditeurs.
- Lis les paroles et trouve des passages qui prouvent qu'il s'agissait, à l'origine, d'un chant de guerre. »

Les documents en histoire des arts et le thème abordé en histoire sont en accords pour ce qui est de la chronologie et du sens. Pour autant cette séparation entre les documents d'histoire et ceux d'histoire des arts peut induire chez l'élève une confusion. En effet, il peut considérer que certains

documents en histoire ne peuvent pas être étudiés d'un point de vue esthétique et inversement. Or la gravure de Jacques-Louis David, *Le Serment du jeu de Paume*, ou encore la gravure représentant la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen sont au même titre que les autres, des éléments constitutifs de l'histoire des arts. Cette ségrégation histoire/histoire des arts, que l'on retrouve également dans la partie géographie, empêche une certaine fluidité entre les deux aspects d'une œuvre. Alors qu'en réalité une œuvre s'étudie à la fois à un niveau esthétique mais aussi au niveau du message qu'elle porte ou cherche à transmettre.

b) Le manuel d'histoire des arts en cycle 3 de la collection Magellan (2013) :

Ce manuel a été publié très récemment. Il est donc en lien très étroit avec les programmes de 2008 ainsi qu'avec les attentes pédagogiques en matière d'histoire des arts. Au début de ce manuel, l'auteur propose deux types de sommaires :

- un sommaire linéaire
- un sommaire spiralaire

Le sommaire linéaire situe en fait les œuvres dans la chronologie de l'histoire telle qu'elle est apprise au cycle 3. On y trouve ainsi :

- La Préhistoire (quatre œuvres)
- L'Antiquité (quatre œuvres)
- Le Moyen Age (dix-sept œuvres)
- Les Temps modernes (vingt-quatre œuvres)
- Le XIX^{ème} siècle (vingt-trois œuvres)
- Le XX^{ème} siècle et notre époque (trente-et-une œuvres)

Le sommaire spiralaire quant à lui se divise en fonction des six domaines de l'histoire des arts :

- les arts de l'espace (l'architecture, les jardins, l'urbanisme)
- les arts du langage (le roman, le récit, le théâtre, la poésie, les chansons)
- les arts du quotidien (la tapisserie, le mobilier, la décoration, les costumes, les moyens de transport...)
- les arts du son (le chant, la chanson, la musique instrumentale et vocale, le ballet, la danse, la musique de film)

- les arts du spectacle vivant (le théâtre, le ballet, la danse, l'opéra, les fêtes, les spectacles)
- les arts visuels (les arts plastiques : la peinture, la fresque, la sculpture, le dessin, la mosaïque, le vitrail, la tapisserie ; la photographie ; le cinéma ; le design)
- la rencontre entre l'art et le public (le musée du Louvre, les flash mobs artistiques, le musée d'Orsay)

Ce manuel semble être un outil intéressant et pratique pour l'histoire des arts en classe. Même s'il ne s'agit pas d'une discipline à part entière, l'enseignant peut utiliser ce manuel à différents moments de ses séquences. Par exemple, lors d'une séance sur le Moyen Age, il peut montrer aux élèves une représentation d'une tapisserie médiévale telle que *La Dame à la licorne*. Le manuel en propose une, ainsi qu'un ensemble de questions portant sur différents éléments :

- l'observation (premier contact avec l'œuvre)
- la description (le personnage, les animaux, les objets, le décor, les couleurs)
- l'interprétation (l'allégorie, le lien avec la Bible)
- la technique

Un regroupement de questions intitulées « regards croisés » porte sur les liens que les élèves peuvent établir entre cette tapisserie et d'autres œuvres qui vont de la référence à un film populaire et actuel (Harry Potter) à d'autres représentations plus anciennes de *La Dame à la licorne* (Raphaël), en passant par la référence à d'autres tapisseries dont certaines sont dans le manuel mais à d'autres périodes de l'histoire (Les Temps modernes).

Afin de prolonger l'étude de cette tapisserie, l'enseignant peut parler du lieu où elle se trouve, le musée de Cluny à Paris, faisant ainsi un lien avec la géographie. Il peut, par exemple, demander à chaque élève de localiser sur une carte la situation de ce musée. Ce qui fait également un lien avec les mathématiques par l'utilisation du quadrillage d'une carte (lignes et colonnes).

Maintenant que le cadre théorique de notre travail de recherche a été clairement défini. Nous allons pouvoir entrer dans la mise en œuvre des principes que nous avons énoncés. La suite de notre travail consiste à présenter les principaux éléments du patrimoine à Montpellier et dans ses environs qui sont exploitables avec une classe ainsi que la mise en œuvre de ces sorties avec des élèves. Nous proposerons également une réflexion sur l'intégration de savoirs transdisciplinaires au sein de la découverte du patrimoine.

II. L'étude du patrimoine local en classe : les outils et démarches pédagogiques mis à disposition de l'enseignant :

A. Quelles peuvent être les ressources et structures pour traiter le patrimoine local en classe ?

1. Les initiatives individuelles des professeurs :

Tout d'abord, l'une des premières approches possibles avec le patrimoine est une initiative individuelle du professeur. C'est-à-dire que c'est lui qui va prendre l'initiative de la sortie et qui va en être le guide. Cela peut se traduire par une simple sortie dans le village par exemple afin d'y constater différents symboles (la mairie, l'église, le monument aux morts...). Dans ce cas, le professeur n'a pas besoin de « spécialiste » pour le guider dans ses propos.

De même, une sortie au musée peut être organisée sans forcément faire appel à un guide. En l'exemple de ce que Mme Lucibello⁹, professeur missionné au musée de Lattes a communiqué, de nombreux enseignants de l'agglomération de Montpellier profitent de la gratuité des musées pour les écoles y appartenant ainsi que de la facilité du transport avec le tram pour organiser des visites avec leurs classes sans faire appel au service éducatif. De plus, depuis 2010, les enseignants peuvent accéder gratuitement aux musées et monuments nationaux grâce au pass éducation¹⁰. Ainsi, le professeur peut plus facilement, sans contrainte financière, préparer son cours et sa future visite avec les élèves.

2. Les structures patrimoniales et leurs liens avec les écoles via les services éducatifs :

Il peut être intéressant pour un enseignant de collaborer avec des « spécialistes » du patrimoine, d'autant plus qu'il existe de nombreux acteurs de la culture. En effet, de nombreuses structures liées au patrimoine possèdent des services éducatifs.

Il existe deux sorte de services éducatifs : les missions d'action éducative des structures culturelles (musées, archives, monuments, villes...), et celles organisées par l'éducation nationale sur ces mêmes lieux. Ces deux entités travaillent souvent en étroite collaboration, leur but étant le

⁹ Mme Lucibello, professeur d'histoire et géographie au collège de Loupian est la professeure missionnée aux musées de Lattes et de Loupian. J'ai eu un entretien avec elle dont la retranscription se trouve en annexe 1 page 69.

¹⁰ Circulaire n°2010-012 du 29 janvier 2010

même, c'est-à-dire rendre accessible aux enseignants et à leur classe les ressources d'un site patrimonial. C'est en 1951 que fut ouvert le premier service éducatif au sein des archives nationales. Depuis, de nombreux établissements culturels ont fait de même. Notamment depuis la loi relative aux enseignements artistiques du 8 janvier 1988, chaque établissement culturel qui est financé par le ministère de la culture et de la communication doit posséder une action éducative. Cela se traduit par la mise en place de projets « jeune public » que ce soit pendant ou hors du temps scolaire. Des partenariats avec les établissements scolaires doivent être créés.

En ce qui concerne le patrimoine, en plus des archives départementales, des services éducatifs se sont donc ouverts dans les musées d'histoire, sur les sites archéologiques classés, les monuments historiques ou encore auprès des Villes d'art et d'histoire et des Pays d'art et d'histoire. Mais ces actions éducatives se sont également étendues à d'autres domaines artistiques et culturels comme les arts vivants avec par exemple les théâtres, les arts plastiques et visuels, la musique, la littérature et les sciences.

En 2008, suite à la mission d'éducation artistique et culturelle portée par le gouvernement, une volonté de créer un contact entre les œuvres, les artistes et les institutions culturelles est préconisée afin que chaque élève puisse connaître les grandes institutions culturelles régionales ou nationales. De ce fait, l'Etat favorise les partenariats entre les écoles et les institutions culturelles qui l'environnent. Pour cela, les DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) sont intégrées à la mission d'éducation artistique et culturelle subventionnée par l'Etat. Celles-ci doivent soutenir et encourager les projets artistiques et culturels à but pédagogique. De même, depuis la rentrée 2009, les projets d'école doivent intégrer un volet culturel concernant tous les élèves. Il faut que celui-ci soit en concertation avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales.¹¹

C'est le professeur missionné qui est chargé de mettre en œuvre un service éducatif. Il s'agit d'un professeur des écoles, du collègue ou du lycéen qui a pour mission de faire connaître l'institution culturelle auprès des différents acteurs éducatifs et notamment des enseignants. Par exemple le service éducatif du musée de Loupian géré par le professeur missionné Mme Lucibello organise des conférences et des formations pour les professeurs qui le souhaitent. C'est aussi lui qui conçoit et met en place toutes les ressources et activités pédagogiques du service pour les élèves. Celles-ci doivent être conformes aux programmes scolaires et répondre aux projets formulés par les professeurs. Le professeur missionné en tant que pédagogue a pour but de mettre au niveau des élèves la culture et le savoir du site auquel il est attaché. Il faut que les élèves puissent comprendre et être intéressés au mieux par le sujet et le site.

¹¹ BO n° 19 du 8 mai 2008

Les services éducatifs sont aujourd'hui les mieux à même de répondre à la demande des enseignants en ce qui concerne le patrimoine. En effet, le personnel présent dans les services éducatifs est en capacité de répondre aux attentes des professeurs et des élèves en ce qui concerne tel ou tel site. Celui-ci est compétant pour s'adapter à tel ou tel niveau de classe. C'est un moyen efficace d'intégrer le patrimoine au sein de la classe. Il est cependant évident que la sortie sur le site culturel doit être préparée auparavant par le professeur avec les élèves, répondant à un thème étudié en classe. Un bilan doit également être fait suite à la visite. Toute sortie doit être intégrée dans un projet dont les attentes sont bien définies par le professeur.

3. La mise en place de dispositifs nationaux pour faire découvrir le patrimoine aux élèves :

Le ministère de l'Éducation Nationale met régulièrement en place depuis quelques années des dispositifs pour la découverte du patrimoine. On peut en citer quelques uns :

- Classe à projet artistique et culturel (PAC)¹² :

La mise en place d'un projet artistique et culturel permet à l'enseignant de proposer à l'ensemble de sa classe une expérience artistique et culturelle en lien avec les programmes. Lancé en 2001, ce programme permet la mise en place d'un partenariat entre des artistes ou des professionnels de la culture et l'enseignant à raison de 8 à 15 heures par an. Un projet artistique et culturel peut concerner divers domaines comme la danse, le cinéma, l'architecture, l'audiovisuel, le théâtre, la littérature, le design, la photographie et bien sûr le patrimoine. Mettre en place un projet artistique et culturel dans sa classe permet de favoriser les échanges entre les élèves et le monde réel via les artistes et les sorties sur le terrain.

Pour qu'un projet artistique et culturel soit mis en place au sein d'une classe, il faut que celui-ci soit validé par le rectorat et la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) qui sont à l'initiative de son financement.

- La classe culturelle transplantée « patrimoine » :

Cela consiste à mettre en place un séjour d'une semaine pour les élèves de sa classe dans le but de leur faire découvrir un site présentant un certain intérêt culturel. La mise en place d'une

¹² Circulaire n° 2001-104 du 14 juin 2001

classe « patrimoine » permet de mettre en relation les élèves avec des professionnels du patrimoine autour d'un projet proposant des activités pédagogiques et culturelles.

Cependant si ces classes sont très intéressantes et instructives pour les élèves, elles se font de plus en plus rares faute de budget suffisant.

- L'atelier de pratique artistique « patrimoine » :

Il s'agit de mettre en place un parcours de découverte dans un lieu culturel tel que les archives, un monument, un musée, une bibliothèque... Sur une période de quatre à six semaines, les élèves peuvent ainsi être en contact avec un endroit emblématique de la culture dont ils découvrent tous les « secrets » via l'intervention du professeur et d'un intervenant du secteur culturel.

- L'opération « Adopter un jardin » :

Il s'agit d'une opération lancée en 1996 par le Ministère de la Culture, en partenariat avec les Ministères de l'Education nationale et de l'Environnement et de l'Agriculture. Cette opération s'intègre dans un projet de classe, elle consiste à mettre en lien une classe avec un jardin choisi par les élèves. Les objectifs sont multiples, en effet, les élèves découvrent l'histoire du jardin, observent son architecture, la composition et les plantes du jardin en collaboration avec un spécialiste.

B. L'importance de la transdisciplinarité lors de l'étude du patrimoine :

Faire une étude du patrimoine en classe consiste à faire de l'histoire des arts puisque ce patrimoine peut appartenir aux différents domaines artistiques cités dans les programmes de 2008. Il s'agit :

- des arts de l'espace : architecture, jardin, urbanisme.
- des arts du langage : littérature, poésie.
- des arts du quotidien : objets d'art, mobilier, bijoux.
- des arts du son : musique, chanson.
- des arts du spectacle vivant : théâtre, chorégraphie, design, art numérique.
- des arts visuels

Tous ces domaines ne préconisent pas forcément une sortie sur le terrain, mais on peut les considérer comme faisant partie du patrimoine.

Or, depuis les programmes de 2008, l'histoire des arts doit obligatoirement être enseignée auprès des élèves du primaire, du collège et du lycée. Cet enseignement concerne toutes les disciplines. Ainsi, l'étude du patrimoine peut se faire à travers diverses matières. Si nous prenons l'exemple d'un château fort, celui-ci peut se découvrir au travers de plusieurs disciplines :

- **Histoire** : étude du Moyen-âge
- **Géographie** : étude des paysages (lieu géographique), étude d'une carte...
- **Sciences** : étude de mécanismes comme par exemple le pont levis (transmission de mouvement)
- **Musique** : étude de chants du moyen âge (musique religieuse → chant grégorien, ou musique profane → les troubadours).
- **Arts visuels** : étude d'œuvres ou d'objets du moyen âge (tapisserie, tableau, costume, une fresque, sculpture romane ou gothique...)
- **Français** : un extrait de roman de chevalerie
- **Mathématiques** : permet de mieux comprendre l'architecture du site

Une connaissance complète du patrimoine que l'on enseigne aux élèves doit passer par divers champs disciplinaires car il s'agit d'un concept pluriel. L'ouvrage *Pour étudier le patrimoine* écrit sous la direction de Philippe Mairot en 2005 considère le patrimoine comme étant de nature pluridisciplinaire. En effet :

« les nombreux champs d'application visibles des patrimoines permettent d'organiser un réseau de savoirs notionnels autour de trois idéaux types, qui fédèrent une durée et un lieu, des temps et espaces interactifs à destination des élèves :

- **Une appartenance à transmettre** : c'est la préparation didactique de l'enseignant qui doit transformer sa connaissance de l'objet patrimonial en valeur d'enseignement déclinée par des savoirs hiérarchisés dans le cadre des programmes scolaires ;
- **Un bien à préserver** : il s'agit ici de l'acte pédagogique central au cours duquel le patrimoine considéré est l'objet d'étude et outil méthodologique qui structure les apprentissages des élèves, savoir-faire en situation concrète ;
- **Une mémoire à valoriser** : la dimension éducative mise en jeu relève aussi d'une appropriation lente par les élèves de savoirs comportementaux, notamment autour du devoir de mémoire et de la cohésion sociale et civique. »¹³

¹³ Mathias, A., Ruelland, A., Mairot, P. (dir.) (2005). *Pour étudier le patrimoine, Ecole, collège, lycée*. (p114) Paris : SCEREN, CRDP de Franche Comté.

A travers ces trois idéaux types, la diversité du patrimoine peut solliciter un grand nombre de thèmes et notions issues des programmes.

Lorsqu'un élève découvre de façon concrète l'objet de patrimoine, c'est la combinaison des disciplines qui apporte un sens différent que celui qui est donné à l'intérieur de la classe. En effet, tandis que souvent l'intérieur de la classe engendre un découpage de l'objet qui suit les matières du programme, le fait de se retrouver face à l'objet permet à l'enfant de se l'approprier dans sa globalité et ainsi de mettre en œuvre l'ensemble des savoirs et donc des disciplines qui s'y ramènent.

Ce passage de l'intérieur à l'extérieur de la classe est intéressant pour les élèves car le fait de se retrouver en situation concrète permet de s'approprier une notion de façon différente. Elle permet d'amener du sens aux apprentissages. De plus, elle peut aider les élèves à mieux comprendre, notamment pour les élèves les plus en difficulté.

C. Quelles modalités adopter en classe et pendant la sortie pour amener un nouveau savoir aux élèves ?

1. L'organisation d'une séquence portant sur la découverte du patrimoine :

Toutes sorties ou rencontres avec l'objet de patrimoine doit s'accompagner d'une préparation et d'un suivi en classe. La sortie sur le terrain doit s'intégrer dans un projet de classe en lien avec les programmes scolaires. La rencontre avec le patrimoine est un moyen pour les élèves de découvrir différemment et d'intégrer plus facilement une notion enseignée en classe. Il ne faut en aucun cas considérer ce type de sortie comme du « tourisme ». Cela demande donc à l'enseignant une préparation importante. Il doit fixer les objectifs de cette sortie et l'intégrer dans une séquence.

- Préparation en classe de la sortie :

Avant toute sortie, il est primordial de préparer celle-ci en classe avec les élèves. Pour cela, le professeur doit définir la notion qu'il souhaite développer avec les élèves, et qui pourra être enrichie via le patrimoine observé. Afin que les élèves soient actifs lors de la visite, il faut créer un questionnement chez eux qui les poussent à s'intéresser au patrimoine. Il est important de présenter des documents en lien avec la notion étudiée mais aussi avec le patrimoine (plan du site, documents, images...). L'élève ne doit pas être dépourvu de connaissances lorsqu'il arrivera devant le

patrimoine, mais le professeur doit cependant laisser quelques flous qui pourront être comblés avec la visite.

- Face à face avec le patrimoine :

La rencontre avec le patrimoine est nécessaire pour les élèves. Elle leur permet de se construire une vision plus juste et réelle de ce qu'ils auront étudié lors des séances précédentes. Au cours de la sortie, les élèves ne doivent pas rester inactifs, ils doivent mettre en applications les connaissances qu'ils ont acquises, mais doivent aussi les enrichir. Pour cela, l'enseignant peut créer (s'il n'existe pas déjà) un « cahier-élève » sur le patrimoine étudié dans lequel il intègre sous formes d'activités de découvertes les notions qu'il veut faire apprendre à ses élèves. Celui-ci peut se décliner sous formes de questions, de phases de recherches, de dessins... Ainsi, les élèves sont plus attentifs et connaissent les points sur lesquels ils doivent faire des recherches. Le but est de faire comprendre aux élèves le lien qui existe entre ce qu'ils ont appris en classe, et ce qu'ils découvrent. Mais le fait de faire une sortie et de se retrouver face au patrimoine motive l'élève et facilite la prise d'informations.

Souvent, dans les musées, archives, certains monuments... il existe déjà des « cahier-élèves » qui permettent aux enfants de suivre plus facilement la visite. Cependant, si l'enseignant souhaite les utiliser, il doit s'assurer du contenu de ces derniers en vérifiant qu'ils répondent bien à ses objectifs et au niveau de ses élèves.

- Retour en classe et exploitation de la sortie :

Il est important après chaque sortie avec les élèves de donner rapidement un moment à la classe afin de faire un bilan des connaissances que la visite a apportées. Il peut être intéressant de faire un retour en classe entière sur ce qui a été fait au moment de la sortie, notamment avec la correction du « cahier-élève ». On peut également mettre par écrit les acquis que la rencontre avec le patrimoine a permis. Il s'agit aussi pour l'enseignant de se rendre compte si l'objectif qu'il avait fixé au départ est atteint (il peut éventuellement les mettre en épreuve via une évaluation). Le professeur peut aussi développer les acquis des élèves à travers d'autres compétences, par exemple créer une œuvre artistique, une exposition, un site internet... Enfin, il est judicieux de laisser une trace de la sortie sur le cahier d'histoire des arts. En effet, depuis les nouveaux programmes de 2008, chaque élève doit posséder un cahier personnel d'histoire des arts¹⁴.

¹⁴ Selon la BO hors série n°3 du 19 juin 2008, sa finalité consiste à « matérialiser de façon claire, continue et personnelle le parcours suivi en histoire des arts tout au long de sa scolarité »

2. Exemples de mise en œuvre de la découverte du patrimoine local à l'école :

a) Argileum à Saint Jean de Fos :

Argileum est un musée qui retrace l'histoire d'un atelier de poterie du XIX^{ème}-XX^{ème} siècle. C'est à travers la présentation des différents personnages et plus particulièrement d'Eli Sabadel, le propriétaire de l'atelier au début du XX^{ème} siècle, que l'on découvre peu à peu l'activité de potier à Saint Jean de Fos. En effet, Saint Jean de Fos est un village de potiers connu pour sa terre cuite vernissée depuis le Moyen Age. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, et avant l'apparition de nouveaux matériaux comme le zinc, la poterie a été le principal matériau utilisé pendant de nombreuses années pour la confection de divers objets (chenaux, tuiles, vases, cruches...). Or l'exploitation de nouveaux matériaux a entraîné la disparition de l'activité potière.

Plusieurs exploitations sont possibles avec les élèves. Notamment, à partir de l'exemple de la famille Sabadel, on peut mettre en évidence les mutations qui se sont produites au sein de la société rurale du XIX^{ème} siècle, et ainsi appréhender les conséquences répercutées sur l'exploitation de la terre cuite, entraînant la disparition de cette activité. Cette approche s'intègre pleinement dans les programmes d'histoire du cycle 3 : « La France dans une Europe en expansion industrielle et urbaine : les temps du travail en usine, des progrès techniques, des colonies et de l'émigration ».

Le site d'Argileum accueille des écoles. La visite peut se faire de façon autonome, c'est l'enseignant qui fait la visite à sa classe, ou avec la participation d'une guide du musée. Le parcours se compose à la fois d'apports historiques sur l'atelier et la fabrication de poteries. Il permet aussi de s'approprier la technique de la poterie grâce à la présence d'un potier. Avec une classe, il est également possible d'effectuer un atelier poterie où les élèves pourront s'initier à la manipulation de l'argile afin de fabriquer un objet.

Le musée met à disposition des enseignants et des élèves un livret-jeu qui permet de découvrir le site. Un premier livret avait été élaboré¹⁵ mais il s'est très rapidement révélé inefficace pour diverses raisons. Tout d'abord celui-ci comportait trop de texte à lire, le rendant trop long et inaccessible pour des élèves du primaire. Afin de le rendre ludique, un système de code avec des couleurs et des cases avaient été élaborés. Or il s'est révélé trop complexe (sept couleurs), rendant difficile la compréhension de celui-ci par les élèves.

¹⁵ Cf. annexe 2 page 73.

Un deuxième livret a donc été élaboré¹⁶. Celui-ci ne fait que sept pages (au lieu de vingt dans la première version). Les activités ont été simplifiées et le système du code-couleur a été abandonné. Dès la page de garde, l'élève peut inscrire son prénom, lui permettant ainsi de s'approprier le livret, et pour des raisons plus pratiques, de ne pas le confondre avec celui d'un camarade. Malgré ces améliorations, on peut constater que les questions posées aux élèves font d'avantage partie de l'observation des éléments du musée plutôt que d'une réelle réflexion sur la poterie et son rôle dans l'histoire. De plus il manque une étape sur la fabrication de l'argile avec un passage aux bassins extérieurs qui permettent la préparation de celle-ci.

Suite à ce constat, nous avons décidé de mettre en place nous même un livret sur Argileum¹⁷ qui permettrait aux élèves d'aborder de façon pédagogique et ludique le musée, tout en créant du lien avec les programmes de 2008 afin que son utilisation soit en adéquation avec le travail effectué en classe.

Nous avons inséré à la page suivante un exemple de livret destiné aux élèves lors d'une sortie au musée d'Argileum. Au sein même de ce livret, nous avons mis des commentaires afin de préciser quels sont les savoirs apportés par telles ou telles questions.

Cependant, il est important de préparer la sortie en amont dans la classe. Il faut que la sortie soit pensée au préalable par l'enseignant, notamment en ce qui concerne les savoirs que doivent avoir les élèves pour pouvoir convenablement visiter le musée et répondre aux questions du livret. Par exemple, ici, il est préférable que les élèves aient vu auparavant de la visite les « objets mécaniques, transmission de mouvement » en sciences. De plus, il faut intégrer la sortie au musée dans une séquence en classe. Par exemple, pour intégrer la thématique de la poterie, on peut étudier en français avec les élèves un texte de Peyrottes¹⁸, qui était un poète et potier du XIX^{ème} siècle ayant vécu à Montpellier. On peut plus particulièrement travailler sur le poème qu'il a inscrit sur une poterie. De même, il serait intéressant de commencer une séquence en histoire sur les sociétés rurales. Ainsi, un lien pourra être fait avec la société rurale du XIX^{ème} siècle de Saint Jean de Fos que les élèves découvriront dans le musée. Il est également important que le retour en classe se fasse en lien avec ce qui a été découvert pendant la sortie au musée.

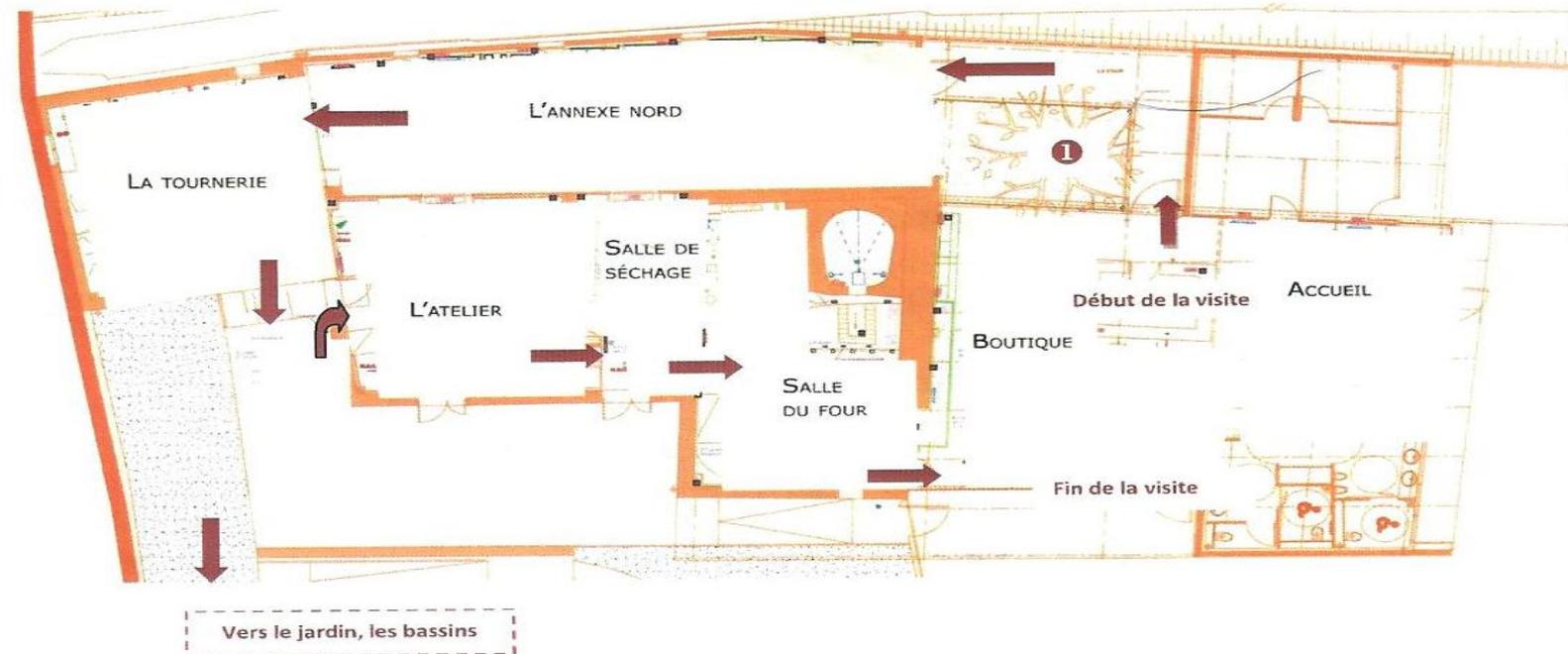
¹⁶ Cf. annexe 3 page 85.

¹⁷ Pour réaliser ce livret, nous nous sommes inspirées des deux livrets créés par le musée d'Argileum ainsi que des cours sur l'UE optionnelle d'histoire des arts dispensée par l'IUFM, et notamment la séance qui portait sur la découverte de ce musée.

¹⁸ Cf. annexe 5 page 104.

argileum

LA MAISON
DE LA POTERIE

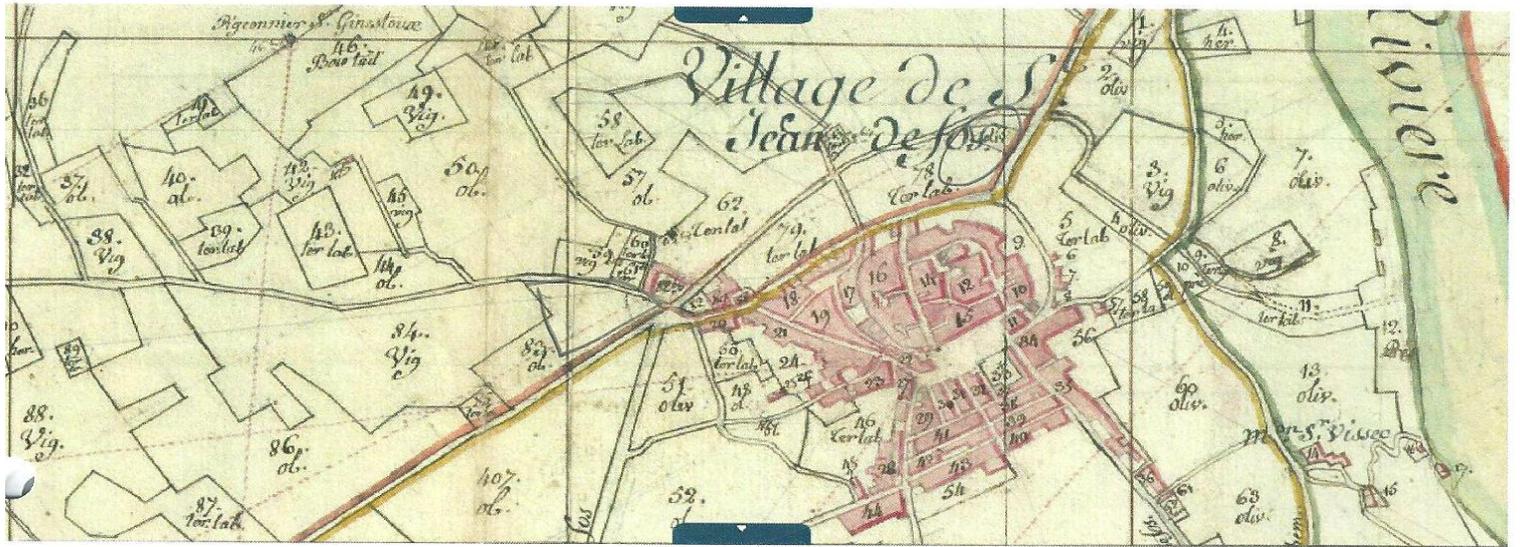


1 L'annexe nord :

- Colorie en bleu sur le plan ci-dessus les parties du musée qui autrefois faisaient partie de l'atelier d'Elie Sabadel.

Cette activité permet à l'élève de découvrir le musée avec une première approche sur son architecture et les différentes salles qui le composent. Cela permet à l'élève de se repérer dans l'espace et ainsi de se repérer dans le musée. De plus, il se rendra plus facilement compte qu'il se trouve bien sur le site de l'ancien atelier de poterie et pourra ainsi les comparer avec les aménagements récemment réalisés sur ce lieu.

Plan du cadastre de Saint Jean de Fos en 1807 :



- Reconstitue l'environnement de Saint Jean de Fos en 1807. Pour cela, choisis les couleurs de la légende ci-dessous et fais la correspondre avec le plan.

- Oliveraie (Oliv /Oli)
- Terre labourée (Ter lab)
- Vignes (Vig)
- Bois (Bois tail)

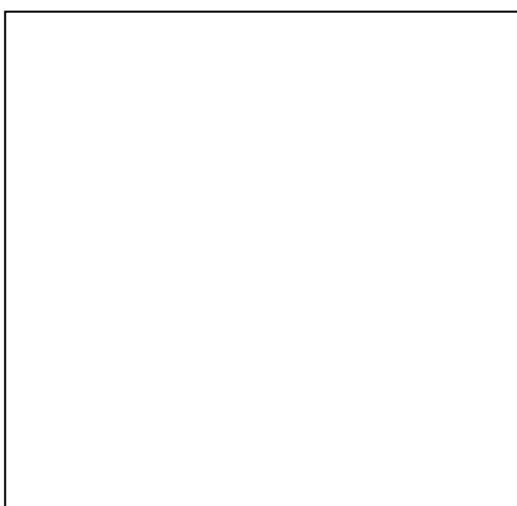
Cette question permet de traiter les paysages en géographie en lien avec l'histoire. En effet, il s'agit ici d'un plan de cadastre de Saint Jean de Fos datant de 1807, il peut donc être intéressant de faire ensuite en classe une comparaison avec un plan du cadastre du village d'aujourd'hui et ainsi voir les changements. Le but étant ensuite de trouver avec les élèves les raisons de ces changements.



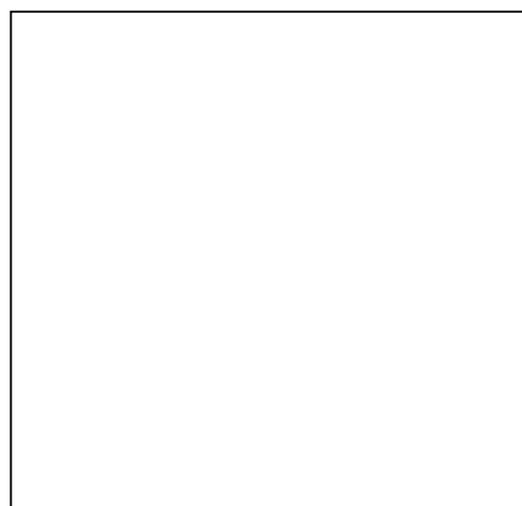
- Retrouve et colorie en rouge les différents ateliers des potiers de Saint Jean de Fos en t'aidant des informations affichées dans la salle.

Ici, il s'agit pour les élèves de savoir se repérer sur une carte, ainsi que de savoir utiliser à bon escient les informations qui leurs sont données dans le musée.

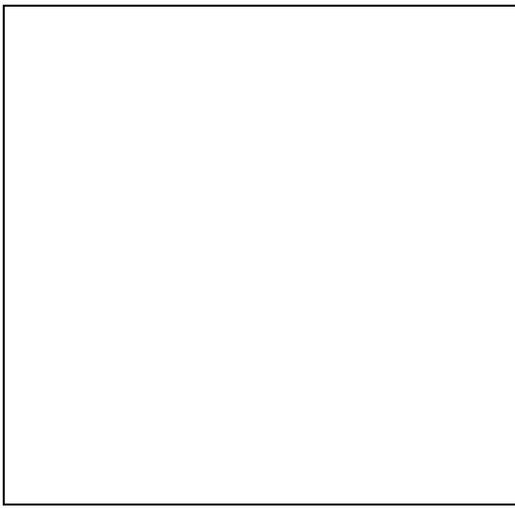
- Pendant la visite, dessine ci-dessous pour chaque lieu un élément important d'une étape de la fabrication de la poterie.



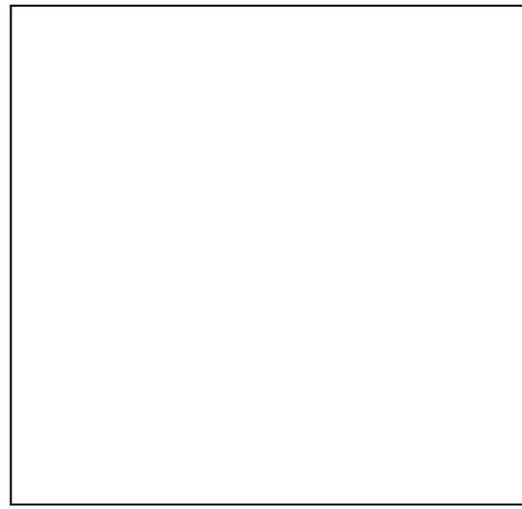
La tournerie



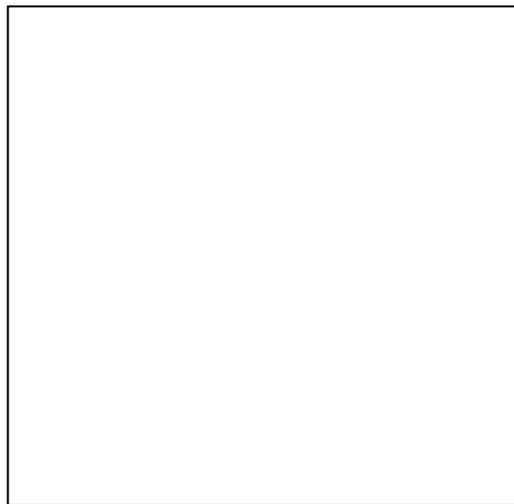
L'atelier



Les bassins



La salle de séchage



La salle du four

Le thème principal de la séquence dans laquelle s'intègre cette sortie au musée d'Argileum est la poterie. Cette question permet donc de traiter avec les élèves les différentes étapes de fabrication de celle-ci. De plus, les élèves intègrent ainsi plus facilement le rôle de chacune des différentes salles de l'ancien atelier en faisant les recherches nécessaires au sein du musée pour répondre à cette question. Celle-ci permet de faire une première approche sur la découverte d'un artisanat particulier, la poterie, ainsi que d'une certaine technique qui a aujourd'hui évolué.

- En t'aidant de ce que raconte Elie Sabadel ainsi que des informations présentes sur les différents affichages, essaie de répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi a-t-on fabriqué de la poterie à Saint Jean de Fos ? Donne au moins trois raisons.

.....

.....

.....

.....

.....

- Quelles ont été les raisons du déclin des ateliers il ya 100 ans ?

.....

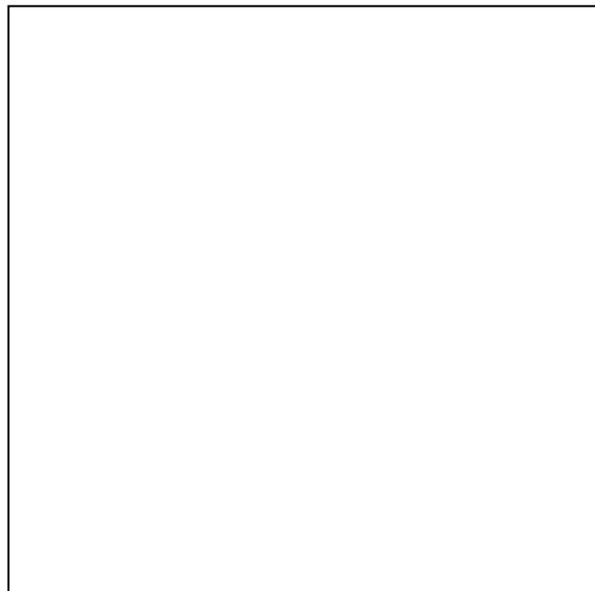
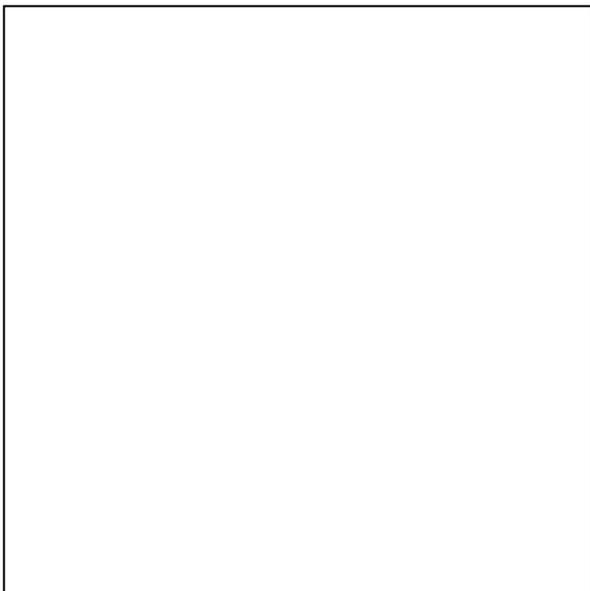
.....

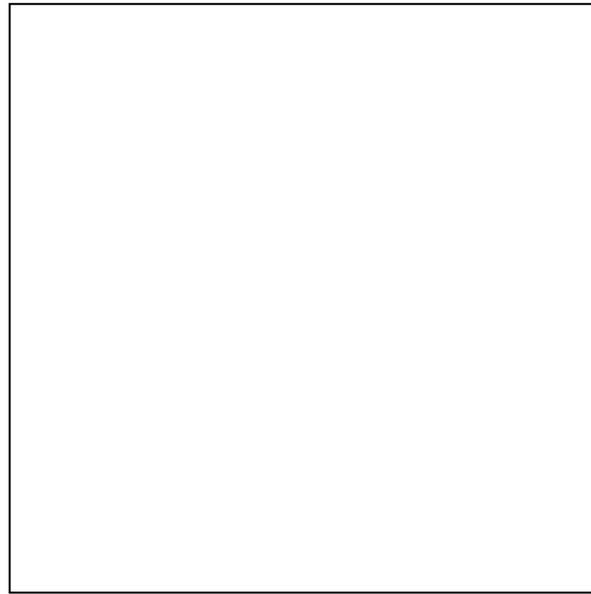
.....

.....

.....

- Cite au moins 3 objets qui pouvaient être fabriqués dans l'atelier d'un potier de Saint Jean de Fos. Dessine-les et dis à quoi ils servaient.

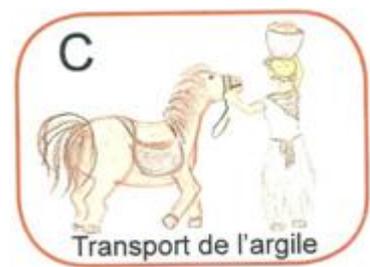




Ces trois questions permettent de traiter en histoire les usages quotidiens d'une société rurale aujourd'hui disparue, c'est-à-dire celle du XIX^{ème} siècle. On peut voir au travers des deux premières questions les causes de l'essor et du déclin de cette société rurale et ainsi constater les impacts sur la population mais aussi les paysages. Retravailler ces questions en classe peut permettre à l'enseignant d'introduire une séquence en histoire portant sur la « révolution industrielle » qui se produit au cours du XIX^{ème} siècle. Dans les programmes de 2008, il s'agit de traiter « La France dans une Europe en expansion industrielle et urbaine : les temps du travail en usine, des progrès techniques, des colonies et de l'émigration ».

- Pour faire de la poterie, il faut de l'argile ! Serais-tu capable de remettre les vignettes dans l'ordre en remplaçant les lettres dans les cases :

--	--	--	--	--	--



Connaître les différentes étapes de fabrication de l'argile permet de donner aux élèves une situation concrète de l'utilisation par les hommes de l'eau. Ici, ces derniers utilisent leurs savoirs sur l'état et le changement d'état de l'eau pour fabriquer de l'argile. Il serait intéressant que les élèves aient déjà travaillé en sciences sur l'eau et notamment sur les états et changements de la matière pour qu'ils fassent un lien avec ce qu'ils ont déjà appris lorsqu'ils répondent à cette question pendant la visite du musée. Il s'agit d'un savoir qui est enseigné au cours du cycle 3.

2 La tournerie : Ici, on entre dans l'ancien atelier. Dans cette salle, deux tourneurs étaient à l'œuvre. Le tas de terre que l'on peut y voir est destiné à être préparé dans les bassins extérieurs.

- Quel est l'objet qui permet au potier de modeler sa poterie ? Dessine-le et précise les fonctions des différentes parties.



Dessiner un « tour » et préciser les fonctions des différentes parties à l'aide des modèles et des informations présentes dans la salle de la tournerie permet à l'élève de se réapproprié un savoir qu'il a appris en classe, c'est-à-dire les objets mécaniques avec la transmission de mouvement. Il s'agit pour lui d'appliquer de façon concrète les savoirs qu'il possède en le mettant face à une machine qu'il ne connaît pas forcément mais dont il est capable d'en comprendre le mécanisme.

3 Les bassins :

- Combien y a-t-il de bassins à l'extérieur ? Quelles sont leurs fonctions ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Il s'agit ici, une nouvelle fois de traiter la fabrication de l'argile, et plus précisément l'utilisation des bassins, toujours en lien avec les sciences et l'état et changement d'état de la matière.

4 L'atelier : Toutes les pièces n'étaient pas fabriquées sur le tour ! Dans cette salle, on modelait la terre et on faisait des moulages décoratifs et utilitaires.

- Observe la mouleuse et réponds aux questions suivantes :

- Comment l'ouvrier actionne la machine ?

.....

.....

- Quels sont les deux types de mouvements effectués par les différentes parties de cette machine ?

.....

.....

➤ En se mettant à la place de l'ouvrier, si le volant tourne dans le sens horaire :

- Dans quels sens tourne la roue dentée du bas ?
- Dans quels sens tourne la roue dentée du haut ?.....
- Dans quel sens va le piston ?.....

➤ Associe chaque élément à son gabarit.



Cette série de question permet de nouveau aux élèves d'étudier un objet mécanique en lien avec la transmission de mouvement. Le but étant surtout ici de connaître les différents mouvements et la direction qu'ils vont prendre si l'on actionne la machine. Il s'agit ici de mettre en œuvre concrètement les savoirs des élèves sur ce sujet.

5 **La salle de séchage :** C'est l'endroit où étaient entreposées les pièces lors du séchage avant finition et avant cuisson.

- Dans les ateliers de potier, qui s'occupait de la pose des anses et de la décoration des poteries ?

.....

.....

Les programmes de 2008 intègrent en histoire le rôle des femmes dans les sociétés et les bouleversements que celles-ci ont connues. Il est donc intéressant de voir avec les élèves quels ont été leur rôle dans cette société rurale du XIX^{ème} siècle et notamment dans les ateliers de poterie. Pour répondre à cette question, il faut que les élèves écoutent la vidéo de Marguerite.

6 La salle du four :

- Dans quel ordre sont placées les poteries dans le four ? (écris dans les cercles 1, 2 ou 3)



Pour cette question, il s'agit principalement pour les élèves de faire de la recherche d'informations et notamment d'observer la disposition des poteries dans le four reconstitué qui se trouve dans cette dernière salle du musée.

- Quelle est l'espèce de bois utilisée pour chauffer le four ?

.....
.....

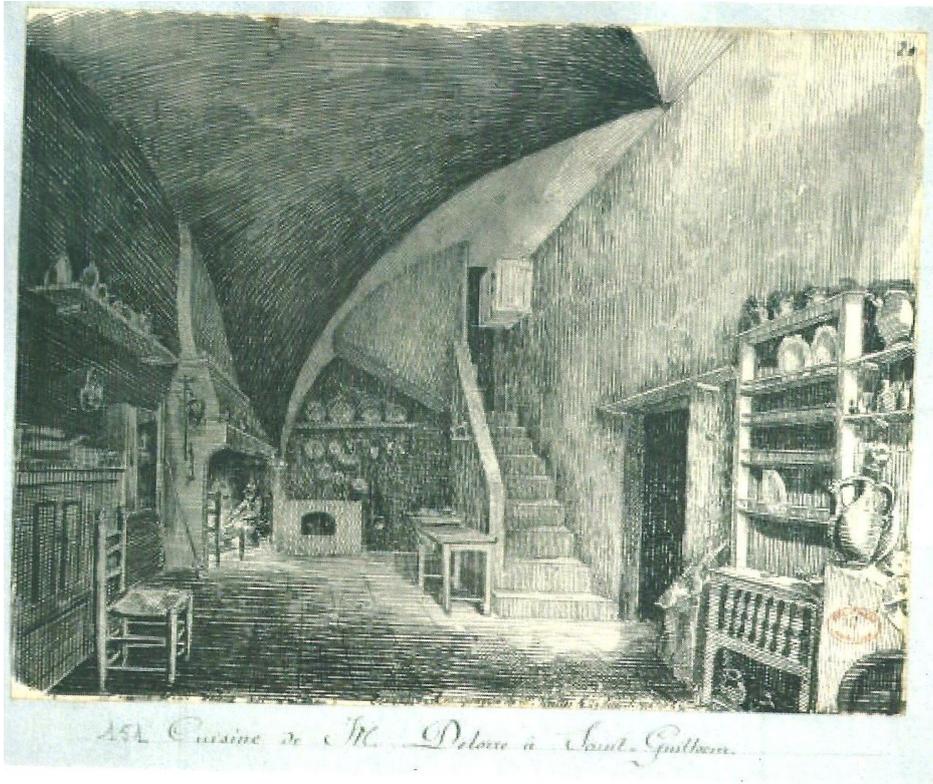
Il s'agit également ici d'une recherche d'informations. Pour répondre à cette question, ils doivent écouter la vidéo du dernier personnage, le bouscatier. Ils découvriront qu'il s'agit alors de l'argeallas.

- Observe les photographies des différents potiers dans le monde et place leurs numéros sur le planisphère qui suit.



Dans la dernière salle du musée, les visiteurs peuvent découvrir de nombreuses photographies montrant des potiers du monde entier. Il est donc intéressant de montrer aux élèves à la fin de la visite que le travail de potier n'est pas spécifique à cette région de Saint Jean de Fos mais qu'elle est pratiquée partout dans le monde avec des techniques plus ou moins différentes. De plus, cette activité les fait travailler sur un planisphère. (Dans le livret des élèves, ce planisphère doit prendre toute une page pour un meilleur repérage).

7 Entrons dans la cuisine de monsieur Delorre qui habitait à Saint-Guilhem-le-Désert en 1821...



- Retrouve dans cette image des poteries de Saint-Jean -de-Fos, entoure les chacune d'une couleur différente et écris leur nom dans la légende ci-dessous :

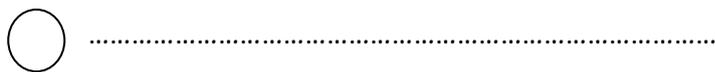
○

○

○

○

○



Il s'agit ici d'un travail de recherche qui doit être fait tout au long de la visite. Les élèves découvrent un habitat ancien, celui d'une société rurale du XIX^{ème} siècle, et plus spécifiquement les ustensiles qu'ils utilisaient. Lors du retour en classe, il peut être intéressant de voir avec les élèves si ces ustensiles existent toujours aujourd'hui. Si ce n'est pas le cas, trouver l'objet qui le remplace, s'il existe encore, voir s'il s'agit encore d'une poterie ou si le matériau utilisé a changé.

3. Le musée Fabre à Montpellier :

Le musée Fabre a été créé en 1825 mais son état actuel fait suite à la rénovation de 2007. La collection se compose de 900 œuvres originales qui sont présentées au public. On y découvre des œuvres datant de diverses périodes, de la Renaissance à nos jours. On peut y retrouver, entre autres, des œuvres de Frédéric Bazille, célèbre peintre de Montpellier, de Gustave Courbet ainsi que de Pierre Soulages, peintre contemporain. Le musée comporte une exposition permanente ainsi qu'une exposition temporaire. Les scolaires peuvent faire le choix de se rendre à l'une ou à l'autre.

Le musée possède une section intitulée « Service des publics » dans laquelle s'intègre le service éducatif. L'enseignant peut alors choisir de faire une visite en autonomie avec sa classe, il dispose alors de divers documents lui permettant de construire son propre parcours. Ou il peut faire appel à un médiateur du musée qui lui propose plusieurs thématiques de visite parmi lesquelles l'enseignant fait un choix. Afin de préparer au mieux les séances au musée, des rencontres sont proposées aux enseignants afin de leur présenter les activités qui peuvent être mises en place au musée ainsi que les ateliers où les élèves peuvent participer. Des thématiques différentes sont proposées en fonction du niveau scolaire des élèves, permettant ainsi une adaptation au plus près des objectifs attendus dans les programmes.

4. Les archives départementales de l'Hérault.

Les archives départementales de l'Hérault, sont situées dans la ville de Montpellier. Depuis septembre 2012, elles sont installées dans le bâtiment de pierresvives. Celui-ci est composé :

- d'une médiathèque
- de deux salles de lecture des archives
- d'une galerie d'exposition
- d'un amphithéâtre

Les archives départementales ont deux principales missions. Elles sont tout d'abord un lieu de conservation et de communication de documents historiques et officiels. À cela s'ajoute un rôle de transmission d'éléments sur le passé aux historiens. Pierresvives est donc à la fois le lieu de la conservation mais aussi de la recherche scientifique.

La visite des archives départementales peut se faire mais avec des élèves de cycle 3. En effet, il faut qu'ils aient déjà bien intégré les notions d'histoire et de passé afin qu'ils puissent comprendre l'utilité de ce type de structure

Pierresvives propose de nombreux évènements (ateliers, rencontres, expositions, spectacles...). Certains d'entre eux sont accessibles pour des élèves de cycle 3. L'enseignant peut donc organiser une sortie aux archives mais il doit s'être préalablement renseigné sur les modalités d'accueil d'une classe scolaire et les horaires d'ouverture. Il faut qu'il organise en amont avec un des responsables des archives la visite qu'il sera possible d'effectuer avec sa classe. Par exemple, dans le cadre d'un travail sur le poète-potier Jean-Antoine Peyrottes, les élèves pourront observer des textes originaux de celui-ci, conservés aux archives.

III. Mise en œuvre possible d'une séquence sur la découverte du patrimoine local :

Dans le cadre de notre stage en responsabilité du 14 au 25 janvier, nous nous sommes retrouvées dans l'école primaire de Puissalicon. Nous avons eu en charge une classe de 25 élèves à double niveau : quinze CE2 et dix CM2. Afin de pouvoir récolter des données pour notre mémoire sur la transdisciplinarité à l'école à travers la découverte du patrimoine, nous avons organisé une visite du village de Puissalicon avec la classe. La préparation de cette sortie s'est faite en plusieurs étapes.

A. Quels sont les impératifs à connaître avant toutes sorties avec les élèves ?

La rencontre physique avec le patrimoine nécessite de sortir de la classe. Quitter l'école avec une classe n'est pas sans risques et peut poser quelques difficultés. Il est donc important de bien connaître la législation et les devoirs de l'enseignant lorsque celui-ci amène sa classe à une sortie scolaire. Plusieurs questionnements peuvent alors apparaître. Pour répondre à ces questions, il faut notamment se référer au BO n°7 du 23 septembre 1999 sur les sorties scolaires.

- **Combien doit-il y avoir d'accompagnateurs pour encadrer les élèves ?**

Pour les sorties scolaires, les élèves doivent être encadrés au minimum par deux adultes dont le maître de la classe, et ce quelque soit l'effectif de la classe. En ce qui concerne le deuxième adulte, il peut s'agir d'un autre enseignant, d'un aide éducateur, d'un agent territorial spécialisé d'école maternelle (ATSEM), d'un parent ou autre bénévole...

Si la sortie à lieu sur un temps hors des périodes d'enseignement, comme par exemple durant le temps méridien, les adultes qui participent à l'encadrement des élèves doivent y être autorisés par le directeur d'école.

Taux minimum d'encadrement au cours de la vie collective selon les types de sorties scolaires¹⁹

	Effectif	
	École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine	École élémentaire
Sortie régulière	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.
Sortie occasionnelle sans nuitée	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.
Sortie avec nuitée(s)	2 adultes* au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	2 adultes* au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 20 élèves, un adulte supplémentaire pour 10.

- **Quels transports utiliser ?**

S'il s'agit d'une sortie se faisant dans les environs proches de l'école ne nécessitant aucuns transports motorisés, celle-ci peut se faire à pied avec les élèves. L'enseignant devra alors être extrêmement vigilant quant à la sécurité des élèves, notamment lors de la traversée d'une route...

Cependant, si la sortie se trouve un peu plus loin et nécessite un moyen de transport motorisé, on peut faire le déplacement en autocar, tramway ou métro. Dès lors, trois cas peuvent se présenter :

- La classe utilise des transports publics réguliers : dans ce cas, aucune procédure n'est à prévoir.
- La classe utilise le transport (autocar) d'une collectivité territoriale ou d'un centre d'accueil : dans ce cas, la demande d'autorisation faite au directeur d'école doit joindre une attestation de prise en charge du transport délivrée par la collectivité ou le centre.

¹⁹ Tableau extrait du BO n°7 du 23 septembre 1999 sur les sorties scolaires.

- La classe utilise un transport (autocar) d'une entreprise privée : c'est l'organisateur de la sortie, enseignant ou directeur d'école qui a fait appel à cette entreprise de transport. Cependant, celle-ci doit être inscrite au registre préfectoral des sociétés de transport autorisées à exécuter des services de transports occasionnels.

Dans les deux derniers cas, le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de siège. L'enseignant doit s'en assurer avant de monter dans le véhicule. De plus, lors du départ, le transporteur, que ce soit la collectivité locale, le centre d'accueil ou une entreprise privée doit fournir une fiche sur laquelle est indiquée la marque, le numéro d'immatriculation et le numéro de la carte violette du véhicule. Il doit aussi y figurer le nom du conducteur et le numéro de son permis de conduire.

- **Qui sont les personnes à prévenir ?**

Si la sortie scolaire est occasionnelle et sans nuitée, qu'elle correspond à des activités d'enseignement sous des formes différentes et dans des lieux offrant des ressources naturelles et culturelles, même organisées sur plusieurs journées consécutives sans hébergement, elle doit être autorisée par le directeur d'école. Cette autorisation doit être délivrée par celui-ci au moins trois jours à l'avance. Il est alors en possession d'un dossier complet dans lequel se trouve la demande d'autorisation de sortie régulière ou occasionnelle sans nuitée, de la fiche d'information sur le transport et, le cas échéant, des pièces administratives précisées dans ces annexes, au moins une semaine avant la date de la sortie.

Si la sortie a lieu à proximité de l'école et qu'elle n'excède pas la demi-journée de classe, alors l'autorisation de sortie accordée par le directeur d'école peut être donnée sans condition de délai.

Dès lors, si l'organisation de la sortie le nécessite, le directeur de l'école prend le plus tôt possible les contacts avec la municipalité pour l'organisation matérielle et financière (le transport par exemple).

Si celle-ci est autorisée, il faut en informer les parents sur la forme et les conditions dans laquelle la sortie est organisée.

- **Quelles sont les choses à prendre avec nous au moment de la sortie ?**

Lors de chaque sortie, il est primordial de prendre avec soi la liste des élèves présents sur laquelle se trouvent en face de chaque nom les numéros de téléphone des personnes à contacter.

De plus, il faut penser à prendre une trousse de secours dès que l'on quitte l'enceinte de l'école avec les élèves.

- **Quelle organisation générale au moment de la sortie ?**

L'organisation générale de la sortie reste toujours sous la responsabilité de l'enseignant qui a la classe au moment de la sortie. Il s'agit donc de l'enseignant titulaire de la classe, mais cela peut être un professeur en remplacement ou un collègue dans le cadre d'un échange de service. C'est donc le professeur qui doit fixer les conditions d'organisation des activités mises en œuvre dans le cadre des sorties scolaire.

Il est important d'étudier en amont afin que la sortie se déroule au mieux le temps de la visite, le temps des recherches, les lieux où l'on pourra faire asseoir les élèves... Il faut également prévoir des situations de repli en cas de mauvais temps météorologique.

- **Quelle organisation pédagogique au moment de la sortie ?**

En ce qui concerne l'organisation pédagogique de la sortie scolaire, elle est établie par l'enseignant de la classe en lien avec les responsables du lieu où la sortie se déroule ainsi qu'avec l'équipe locale d'encadrement. L'enseignant pour préparer au mieux la sortie et exploiter au maximum les informations qui seront bénéfiques aux élèves, celui-ci doit disposer d'une bonne information du site au préalable. Il doit également prendre en compte les éventuels risques que peut présenter le site choisi pour la sortie.

Il est important d'organiser le temps des élèves en fonction de leurs capacités d'attention et de résistance. Il faut respecter le rythme biologique des enfants. Il faut se créer des activités en adéquation avec le milieu environnant. En fonction du type de sortie scolaire, un partenariat peut être fait avec des associations complémentaires de l'école publique, agréées par le ministère chargé de l'éducation nationale.

C'est le professeur des écoles qui met en place les activités mais il peut ensuite être déchargé momentanément de la surveillance de groupes d'élèves qui sont alors confiée à des intervenants. Il doit cependant toujours savoir où se trouvent tous les élèves pour qu'en cas d'incident il puisse se

rendre rapidement sur place. De plus, il faut que les intervenants aient été régulièrement agréés ou autorisés et répondent à l'autorité du maître d'école. Dès lors, trois situations peuvent avoir lieu :

- L'organisation de la sortie ne se fait qu'en un seul groupe de classe. Il s'agit alors de la configuration habituelle de la classe. C'est donc l'enseignant qui assure le déroulement et l'organisation pédagogique de la séance.
- L'organisation de la sortie se fait en plusieurs groupes qui sont dispersés et l'enseignant n'a en charge aucun groupe particulier. Dans cette configuration, il faut que chaque groupe soit encadré par au moins un intervenant. Quant au professeur, il s'assure du bon déroulement de la séance en faisant des petits contrôles réguliers dans les différents groupes. Il doit veiller à la coordination de l'ensemble.
- L'organisation de la sortie se fait en plusieurs groupes qui sont dispersés et l'enseignant a en charge l'un des groupes. Dans cette configuration, les groupes d'élèves qui ne sont pas avec l'enseignant sont pris en charge par au moins un intervenant. Dans ce cas précis, le professeur des écoles n'assure pas le déroulement de la séance puisqu'il est occupé avec un groupe. Cependant, il doit au préalable bien définir aux intervenants le déroulement des activités et définir les objectifs de chacune.

Pour les trois situations, l'enseignant doit vérifier que les conditions d'organisation générales qui avaient été définies au préalable sont bien respectées par tous les intervenants. Il doit s'assurer que tous les enfants sont bien toujours en sécurité. S'il s'aperçoit que ce n'est pas le cas, il doit immédiatement arrêter l'intervention.

- **Quel peut être le financement si celui-ci est nécessaire ?**

Si la sortie a lieu entièrement pendant le temps scolaire, celle-ci doit être gratuite pour les familles.

Dès, lors, si la sortie nécessite un financement, le directeur de l'école doit chercher des modes de financement auprès des collectivités locale, notamment la mairie, mais peut aussi faire appel à d'autres partenaires comme les associations agréées complémentaires de l'école, les

coopératives scolaires..., tout en respectant le principe de neutralité de l'école publique. Si des partenaires participent au financement de la sortie, les parents doivent en être informés.

- **Quelle consigne donner aux élèves avant le départ de la sortie ?**

Avant toutes sorties avec les élèves il est important de leurs rappeler quels sont les dispositifs auxquels ils doivent se conformer, notamment vestimentaires (vêtements adaptés, bonnes chaussures, casquettes, bouteille d'eau...), mais aussi les règles de comportement qu'ils devront respecter que ce soit au moment du trajet ou pendant les activités.

B. La préparation de la découverte du patrimoine local avec les élèves:

Lorsque nous nous sommes rendues à Puissalicon pour notre stage en responsabilité qui s'est déroulé du 14 au 25 janvier, nous avons été agréablement surprises par ce petit village qui nous permettrait facilement d'aborder le patrimoine avec les élèves. En effet, il s'agit d'un petit village bâti en circulade autour de son château féodal du XI^{ème} siècle et de son église du XIII^{ème} siècle. Un village en circulade est constitué de rues circulaires. Il existe plusieurs villages de ce type dans la région du Languedoc. A Puissalicon, il y a trois circulades. La dernière constituant en fait l'emplacement des anciens remparts. On peut d'ailleurs remarquer que des maisons ont été construites à la place des remparts.

1. Contact avec Mme Dubeau pour une découverte commentée du village :

L'enseignant que nous avons remplacé ayant été mis au courant de notre projet, nous a mis en relation avec une adjointe de la mairie, Mme Dubeau, une ancienne directrice de l'école de Puissalicon qui s'occupe désormais de tout ce qui est patrimoine sur ce village (archives, monuments...).

Afin d'en connaître davantage sur ce village, pour pouvoir commencer au mieux notre séquence avec les élèves, nous avons convenu d'un rendez-vous avec Mme Dubeau à la mairie du village le mercredi 16 janvier. Tout d'abord, Mme Dubeau nous a raconté l'histoire du village et nous a confié de nombreux documents sur celui-ci, sur lesquels nous avons pu nous appuyer pour mettre en place notre séquence. Notamment, elle nous a montré d'anciennes photographies et cartes postales de Puissalicon. Elle nous a aussi donné un plan et une photographie aérienne du village sur laquelle on constate aisément les circulades.

De plus, cette adjointe de la mairie, nous a fait une visite commentée du petit bourg en nous contant son histoire. Au cours de celle-ci, nous avons pu convenir du parcours qui serait réalisé avec les élèves.

2. Préparation de la séquence portant sur le patrimoine de Puissalicon :

Suite à cet entretien avec Mme Dubeau, nous avons pu mettre en place le déroulement de notre séquence. Notre objectif général était de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine du village de Puissalicon aux élèves de notre classe. Pour cela, nous avons voulu nous baser sur les savoirs que les élèves possédaient déjà, pour ensuite pouvoir les compléter. (Se référer au III. B.)

Nous avons axé notre séquence sur la découverte du patrimoine du village à travers son histoire. Pour cette séquence, les disciplines abordées sont essentiellement l'histoire et la géographie. On y évoque à travers ces deux matières l'histoire des arts avec les arts de l'espace, et plus précisément l'architecture au moyen âge que ce soit l'architecture religieuse avec l'église de style gothique du village ou le château.

En géographie, les élèves apprennent à se situer sur une carte. De plus, ils décrivent le paysage de leur village.

De même, on aborde au cours de la visite du village l'instruction civique et morale puisque nous faisons une halte à la mairie du village. Celle-ci permet aux élèves de s'interroger sur son rôle et plus précisément sur celui de la salle du conseil qui contient quelques symboles de la république.

3. Préparation d'un dossier pour les élèves²⁰ :

Une fois nos connaissances acquises sur l'histoire du village, la connaissance du parcours que nous effectuerons avec les élèves et une quantité suffisante de documents (notamment des photos) à faire analyser aux élèves, nous avons pu mettre facilement en place un dossier qui serait destiné aux élèves.

Ce dossier est constitué de questions, d'espaces vides sur lesquels ils peuvent dessiner ce qu'ils voient et de photos pour la plupart anciennes afin que les élèves puissent faire des comparaisons avec aujourd'hui. La constitution de ce dossier suit le cheminement qui sera fait lors de la visite de Puissalicon par les élèves avec Mme Dubeau.

²⁰ Cf. annexe 4 page 90.

C. Déroulement de la séquence portant sur le patrimoine de Puissalicon :

1. Séance 1 :

Le vendredi 18 janvier, nous avons effectué une séance d'une heure sur le thème du village de Puissalicon dans le but de voir quelles sont les connaissances des élèves sur leur village. Notre première séance s'est déroulée en 5 phases.

Phase 1 : Sans document, en classe entière, les élèves ont du répondre à la question suivante : « Qu'est ce que vous connaissez sur votre village de Puissalicon ? ». La question étant très ouverte, nous avons eu des réponses très variées. Certains nous citaient le nom de certains commerces et associations, d'autres le nom de services publics comme la poste, l'école ou la mairie et enfin certains nous ont cité des lieux plus historiques comme le château, l'église, la porte des Pradelles et la tour romane. Au fur et à mesure des réponses qu'ils nous donnaient, nous écrivions au tableau leurs réponses. Une fois toutes les réponses données, nous leurs avons demandé de ranger leur réponse en groupe. Notamment, ce que l'on peut trouver dans la plupart des villages (ex : mairie, école, épicerie, terrain de foot...) et ceux qui sont plus caractéristiques à leur village (ex : château, tour romane...). Lors de cette première phase, le mot de circulade n'est pas apparu.

Phase 2 : Des plans du village qui nous avaient été remis par la mairie ont été distribués aux élèves. Cela nous a permis de travailler sur une carte. On a situé l'école, puis nous leur avons demandé d'observer la forme du village. Les élèves ont constaté que celui-ci était « rond ». En leur demandant d'être plus précis sur le terme utilisé pour décrire ce type de village, une élève de CM2 a mis en évidence le terme de circulade. Dès lors, une définition de ce terme a été donnée aux élèves. Nous les avons ensuite interrogés sur le nombre de circulades à Puissalicon. En observant le plan du village, ils ont pu nous répondre trois, la première étant l'enceinte fortifiée du château.

Phase 3 : Lors de cette phase, les élèves ont eu à observer une photo aérienne de Puissalicon. Une comparaison avec le plan du village a été faite, et notamment en ce qui concerne la forme circulaire du village. L'école a été resituée sur la photo afin de donner un repère aux élèves. Enfin, on leur a demandé de resituer l'emplacement des remparts en s'aidant du plan et de la photo. La réponse attendue a été assez vite donnée, s'agissant du pourtour de la dernière circulade. On leur a ensuite demandé s'il n'y avait pas un autre moyen via l'observation de la photo de situer ces remparts. Nous n'avons pas eu de réponses justes, nous leur avons donc donné la réponse en leur

demandant d'observer plus précisément les maisons se trouvant juste devant l'école. Celles-ci sont très hautes mais peu larges. Il s'agit en effet de maisons qui reposent sur l'ancien rempart du village.

Phase 4 : Afin que les élèves constatent que le village en circulades de Puissalicon n'est pas le seul dans la région, une carte situant toutes les circulades en Languedoc-Roussillon leur a été distribuée. Afin de compléter la carte des circulades, on leur a dit oralement qu'une série de villes et villages, caractérisés par une disposition circulaire des rues, ont été construits essentiellement en Languedoc entre le XI^{ème} et le XII^{ème} siècle.

A la fin de cette phase 4, les élèves connaissent ce qui caractérise leur village, c'est-à-dire les circulades.

Phase 5 : Pour terminer cette première séance, il nous a paru intéressant de travailler sur leur école. En effet, Madame Dubeau, l'adjointe à la mairie nous a fait part d'une ancienne photo de l'école datant de 1914 que nous avons communiquée aux enfants. Nous leur avons demandé d'observer cette photo et de nous dire quels sont les changements avec l'école d'aujourd'hui. Les élèves ont été très réactifs à la vue de cette photo. Ils ont en effet constaté que la façade de l'école était aujourd'hui moins décorée et que les arbres dans la cour de l'école étaient à cette époque très petits contrairement à aujourd'hui où ils sont très grands. De plus, ils ont vu que les filles se trouvaient dans la cour de gauche et les garçons dans la cour de droite. Nous leur avons donc précisé qu'en effet ce n'est que depuis les années 1960-1970, que la mixité existe dans les écoles. Une remarque sur l'habit des garçons a été faite par un CE2 par le fait que « les garçons portent aussi des jupes ». On leur a donc précisé qu'il s'agissait de blouse, celle-ci étant obligatoire à cette époque. Enfin, ils ont remarqué les deux petits cabanons dans chaque cour qui n'existent plus aujourd'hui. Il s'agissait en fait des toilettes. Nous avons fini cette séance en leur expliquant que la grande salle séparant les deux cours, qui sert aujourd'hui de salle du peuple était à cette époque un gymnase réservé aux enfants de l'école.

2. Séance 2 :

Cette deuxième séance consiste à faire une visite du village avec les élèves. Pour cela, nous avons fabriqué un petit dossier contenant des questions et des photos du village. Les élèves munis du plan du village et du dossier suivent Madame Dubeau qui a gentiment accepté de nous servir de guide. Lors de cette visite du village qui a duré environ 1h30, nous avons suivi un petit circuit que

nous avons au préalable prévu avec madame Dubeau. Tout au long de cette visite, nous nous sommes arrêtés à plusieurs endroits stratégiques sur lesquels madame Dubeau faisait un petit point historique. Par exemple, nous nous sommes arrêtés sur la place se trouvant devant l'école, à la porte des Pradelles, à l'église, devant le château... De plus, au cours de cette visite, nous avons fait une halte à la mairie du village. En effet, avec les élèves, nous nous sommes rendu dans la salle du conseil dans laquelle nous avons fait un point sur son rôle, puis madame Dubeau a montré aux élèves de nombreuses archives du village, notamment des anciennes affiches datant de l'empire. Tout au long de cette visite, les élèves ont été attentifs et intéressés par l'histoire du village, certains posant de nombreuses questions. Notamment, les élèves ont apprécié faire une comparaison du village actuel avec les différentes photos datant du début du XX^{ème} siècle.

3. Séance 3 :

Lors de cette troisième séance, les élèves ont eu du temps pour répondre aux questions du dossier. En effet, lors de la visite du village, nous nous sommes rendu compte que les élèves n'ont pas eu le temps de répondre aux questions. De ce fait, nous avons décidé de laisser un temps en classe lors du retour de la sortie dans le village pour que les élèves remplissent le dossier.

4. Séance 4 :

La séance 4 consiste à faire une correction du dossier en classe entière. Lors de cette correction où les élèves proposaient leurs réponses, nous avons constaté que dans l'ensemble les élèves avaient répondu correctement prouvant leur bonne écoute au moment de la sortie.

5. Séance 5 :

Pour terminer ce petit projet sur le village de Puissalicon, nous avons proposé aux élèves un travail en art visuel. En effet, les élèves ayant à leur disposition une feuille blanche A4 et toutes sortes de feutres, crayons de couleur, pastels... ils ont du faire un dessin en respectant la consigne suivante : « Dessine ce que le village de Puissalicon représente pour toi ». La consigne étant assez large, les dessins des enfants ont été assez différents. En effet tandis que certains ont représenté leur maison, d'autres ont dessiné le château ou encore une vue aérienne du village. Le but étant pour nous de voir à quoi ils pensent lorsqu'on évoque leur village. A la fin de cette séance, nous avons

demandé à quelques élèves de présenter leur dessin devant le reste de la classe afin qu'ils nous expliquent et décrivent ce qu'ils avaient représenté sur leur dessin.

D. Retour réflexif sur notre séquence :

1. Ressenti et savoir-acquis des élèves :

Les élèves ont apprécié faire ce projet portant sur le patrimoine de leur village. En fait, nous nous sommes rendu compte lors de la première séance que peu d'élèves connaissaient véritablement l'histoire de Puissalicon. En effet, beaucoup de ces enfants vivent dans les nouveaux lotissements qui bordent le village, et ne sont donc pas forcément des familles qui sont enracinées depuis longtemps sur le village. A la fin de notre stage, nous leur avons fait remplir un petit questionnaire sur ce qu'ils avaient apprécié ou non pendant nos deux semaines de présence et nombre d'entre eux ont répondu qu'ils avaient aimé la sortie dans le village de Puissalicon.

Cependant, le plus important est de savoir quels ont été les acquis des élèves tout au long de cette séquence. Tout au long de celle-ci, les élèves ont appris à se repérer sur une carte puisqu'il a fallu qu'ils situent tous les endroits où nous nous sommes arrêtés lors de la visite. De plus, ils ont du aussi se repérer dans le temps. En effet, l'une des activités du dossier consistait à faire une comparaison entre aujourd'hui et des photos datant du début du XX^{ème} siècle, mais ils devaient également déterminer les vestiges du moyen âge. Lorsque nous nous sommes arrêtés à la mairie, et plus précisément dans la salle du conseil, nous avons également pu aborder la notion de temps avec par exemple un document affiché au mur qui énumérait tous les maires de Puissalicon depuis 1790. Puis Mme Dubeau a montré aux élèves de nombreuses affiches datant de l'empire.

Dans cette même salle, nous avons pu aborder différentes questions portant sur l'instruction civique. Notamment, en ce qui concerne le rôle de la mairie dans un village, et celui de la salle du conseil. De plus, nous avons évoqué les différents symboles de la république (notamment la devise qui se trouve inscrite sur le porche de la mairie, plus la photo du président accroché au mur dans la salle du conseil ainsi que le buste de la Marianne placé au dessus de la cheminée, toujours dans cette salle). Nous avons pu évoquer le mandat des présidents de la République puisqu'un élève s'est interrogé sur le changement de photo du président lors d'une précédente venue dans cette salle du conseil.

Cette sortie nous a également permis de traiter quelques questions en histoire des arts, et notamment sur les différences qui existent entre art roman et art gothique. De même, les élèves ont pu observer l'évolution qu'a connue le château de Puissalicon à travers les siècles.

2. Nos difficultés :

Notre principale difficulté fut de planifier notre séquence sur les deux semaines. En effet, nous avons constaté que deux semaines ne suffisent pas pour bien mettre en place un projet comme nous aurions aimé le faire. En effet, ne sachant le lieu où nous serions en stage que peu de temps à l'avance, nous avons pu concrètement commencer à préparer cette séquence sur la découverte du patrimoine de Puissalicon qu'une fois sur place, et notamment suite au rendez-vous qui avait été pris avec Mme Dubeau.

En ce qui concerne la sortie dans Puissalicon, entre le mauvais temps (neige), et les disponibilités de Mme Dubeau qui devait faire la visite aux élèves, nous avons pu la planifier au jeudi après midi de notre deuxième semaine de stage, mais du coup cela nous a laissé peu de temps pour faire le retour.

De même, nous aurions aimé ancrer d'avantage ce projet sur la découverte du patrimoine local dans une perspective pluridisciplinaire. En effet, dans ce que nous avons fait avec les élèves, nous avons très peu traité les sciences. Or, le village de Puissalicon se trouvant dans une région viticole, nous aurions pu traiter les différentes étapes de la fabrication du vin, nous aurions pu observer divers pressoirs pour traiter la transmission des mouvements et les objets mécaniques. Mais de même, nous aurions pu étudier en géographie la question du monde rural et de l'agriculture à travers les paysages.

Il est donc important que l'enseignant qui se lance dans ce type de projet prévoit durablement le cheminement de sa séquence voire de ses séquences qui peuvent toutes s'articuler autour d'un même thème, celui de la découverte du patrimoine local. Celui-ci peut se faire à travers toutes les disciplines et ainsi aborder l'histoire des arts avec les élèves. Contraintes par le temps, nous n'avons pu faire qu'une seule sortie sur le terrain, mais il est possible d'en faire plusieurs en ciblant un endroit particulier par exemple en fonction de ce qui est fait en classe avec les élèves.

De plus il peut être intéressant de demander aux élèves de faire eux même des recherches sur le patrimoine local au préalable de la sortie. Un projet abouti au bout de plusieurs semaines de travail, de recherche et de découverte peut être parachevé par une petite exposition ou présentation aux parents d'élèves.

Lors de notre visite, nous avons fait appel à une intervenante extérieure, Mme Dubeau pour faire la visite du village aux élèves. La visite s'est très bien déroulée, Mme Dubeau étant habituée à gérer des enfants puisqu'elle fut elle-même enseignante du primaire. De plus, une partie des élèves connaissaient déjà Mme Dubeau puisque c'est elle qui prend en charge les élèves qui le souhaitent, deux soirs par semaines pour se rendre à la bibliothèque du village. Lors de cette visite, nous avons

prévus que les élèves remplissent au fur et à mesure le dossier que nous leur avons confié. Cependant, la visite « guidée » de Mme Dubeau n'a pas permis aux élèves de remplir ce dossier au cours de la sortie. Il est donc important au préalable de voir avec les personnes extérieures les modalités de déroulement de la séance.

Conclusion :

Suite à notre recherche et à notre pratique de classe, nous avons constaté que le patrimoine local pouvait s'intégrer pleinement dans l'enseignement fait aux élèves que ce soit en classe ou dans le cadre d'une sortie scolaire. Cependant, cela demande à l'enseignant une préparation conséquente puisqu'il faut que la découverte de ce patrimoine soit cohérente avec les programmes en vigueur. Néanmoins, un des aspects intéressants de cette pratique, c'est que celle-ci peut être en lien avec toutes les disciplines enseignées à l'école. L'étude du patrimoine par le biais de l'histoire des arts permet justement de créer ce lien transdisciplinaire. De plus, cela permet aux élèves d'avoir un rapport différent aux apprentissages, en leur apportant notamment du sens et une meilleure compréhension des objectifs visés.

En ce qui concerne les élèves, nous avons constaté que ceux-ci sont davantage motivés pour découvrir et apprendre. De plus, les enfants en difficulté scolaire peuvent être valorisés puisqu'ils ne voient pas ces apprentissages comme une contrainte. Ainsi, leur faire découvrir le patrimoine local leur permet de partager une culture commune et de les sensibiliser à sa conservation.

Pour initier une telle démarche, l'enseignant doit avoir un certain intérêt pour le patrimoine et être convaincu du bénéfice apporté auprès des élèves. En pratique, il est essentiel de bien préparer sa séquence dans laquelle on intègre le patrimoine qui sera étudié. Il faut notamment bien maîtriser le sujet. Le professeur peut obtenir des renseignements auprès des différents partenaires qu'ils soient publics ou privés et des différents acteurs de la culture. Il est important de préparer en classe le face à face avec le patrimoine tout comme il est important de faire un retour sur la sortie afin d'exploiter au mieux les connaissances que celle-ci aura apporté.

Durant notre travail de recherche, un de nos principaux problèmes fut de ne pas avoir eu assez de pratique de classe. En effet, le stage en responsabilité n'étant que de deux semaines, la préparation et la mise en place de la sortie ainsi que le retour en classe n'a pu être fait au mieux par manque de temps. Comme cela a été dit plus haut, ce type de démarche demande beaucoup de préparation et de temps. Il serait donc préférable que celle-ci soit envisagée sur une période plus longue voire qu'elle prenne place dans un projet pédagogique de classe qui se déroulerait sur toute l'année.

Nous avons exposé dans ce mémoire les diverses modalités qui permettent de découvrir le patrimoine avec les élèves. Afin d'aller plus loin dans cette réflexion, il serait intéressant de savoir s'il existe de nombreux professeurs des écoles qui intègrent une telle démarche dans leur classe. Pour ceux qui ne le font pas, en comprendre les raisons afin d'établir des dispositifs qui inciteraient les enseignants à intégrer d'avantage la découverte du patrimoine local dans leur enseignement.

Bibliographie :

Documents officiels :

- BO n°7 du 23 septembre 1999, *Sorties scolaires*.
- Circulaire n° 2001-104 du 14 juin 2001, *Les classes à projet artistique et culturel*.
- Circulaire du 22 avril 2002, *Chartes pour une éducation au patrimoine*.
- Circulaire n° 2008-059 du 29 avril 2008, *Développement de l'éducation artistique et culturelle*.
- BO n° 32 du 28 août 2008, *Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts*.
- B.O n°19 du 8 mai 2008, *Éducation artistique et culturelle*.
- BO n°3 du 19 juin 2008, *Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire*.

Ouvrages :

- Le Callennec, S., (2011). *Histoire, Géographie, Histoire des arts, CM2*, Paris : Editions Hatier.
- Palmade, G., (2005). *Les méthodes en pédagogie*. Paris : Presse Universitaire de France (PUF).
- Peyronie, H., (1999). *Célestin Freinet, Pédagogie et émancipation*. Paris : Hachette livre.

Ouvrages collectifs :

- Icher, F., Limouzin, J. (dir.) (2008). *Regards sur le patrimoine*. Montpellier : SCEREN, CRED académie de Montpellier.
- Le Callennec, S., François, E., (2013). *Histoire des arts, Cycle 3*, Paris : Editions Hatier.
- Marcoin-Dubois, D., Parsis-Barubé, O. (1998). *Texte et lieux historiques à l'école*. Paris : Bertrand-Lacoste.
- Mathias, A., Ruelland, A., Mairot, P. (dir.) (2005). *Pour étudier le patrimoine, Ecole, collège, lycée*. Paris : SCEREN, CRDP de Franche Comté.

Articles :

- (Auteur inconnu) 2009. Le rôle des institutions culturelles, *Beaux arts : l'éducation artistique et culturelle de la maternelle au lycée*, Hors série, p 12
- Boula, P-K. (2009). Le centre des Monuments nationaux, des sites historiques pour l'éducation du regard, *Beaux arts : l'éducation artistique et culturelle de la maternelle au lycée*, Hors série, p 86-87

Documents en ligne :

- de Saint-Pulgent, M. (2001). *Le patrimoine au risque de l'instant* [en ligne]. [consulté le 18 avril 2013]. Disponible sur le web :
<http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=CDM_011_0303>
- Joutard, P. (2011). *L'histoire des arts, un enjeu pour notre système éducatif du XXI^{ème} siècle* [en ligne]. [consulté le 17 avril 2013]. Disponible sur le web :
<<http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/conferences-en-ligne/detail-d-une-conference/?idRessource=1284&cHash=53d3e634a5>>
- Tornatore, J.-L. (2010). *L'esprit de patrimoine* [en ligne]. [consulté le 18 avril 2013]. Disponible sur le web :
<<http://www.cairn.info/revue-terrain-2010-2-page-106.htm>>
- Wirth, L. (2002). *Histoire et mémoire* [en ligne]. [consulté le 12 mars 2013]. Disponible sur le web :
<www.ac-reims.fr/datice/bul_acad/hist-geo/bul26/wirth.htm>.
- *Qu'est-ce que le patrimoine culturel aujourd'hui ? Les composantes du patrimoine culturel* [en ligne]. UNESCO [consulté le 17 février 2013]. Disponible sur le web :
<http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.phpURL_ID=2185&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html>
- *Service éducatif patrimoine DRAC du Languedoc-Roussillon* [en ligne]. [consulté le 17 février 2013]. Disponible sur le web :
< <http://www.languedoc-roussillon.culture.gouv.fr/fr/3ressour/36serveu/serveu3.html>>

- *L'occitan, qu'est-ce au juste ?* [en ligne]. [consulté le 27 mars 2013]. Disponible sur le web : <http://www.locirdoc.fr/E_locirdoc/index.php?option=com_content&view=article&id=79%3Aloccitan-quest-ce-au-juste&catid=55%3Aloccitan&Itemid=103&lang=fr>.
- Œuvres numérisées de J.-A. Peyrottes [en ligne]. [consulté le 27 mars 2013]. Disponible sur le web : <http://occitanica.eu/omeka/items/browse?search=peyrottes&submit_search=Search&option=com_search&Itemid=1>

IV. Annexes :

Annexe 1 : Retranscription de l'entretien effectué avec Mme Lucibello, professeur missionné au musée de Loupian :

Quel est le rôle du service éducatif, puis du professeur missionné ?

- un site patrimonial = musée archéologique (villa gallo romaine de Loupian).
 - le service éducatif est chargé de mettre en valeur le musée selon les demandes du directeur de la structure = faire part de ses richesses dans un périmètre réduit d'abord autour du lieu d'implantation et de le faire connaître par ailleurs.
 - Je travaille sur la romanité, l'agriculture, la romanisation = m'adapte en fonction des artefacts présents dans le musée des différentes demandes. (Domaines spécifiques : viticulture, mosaïque, romanisation). Le service éducatif est surtout mandaté sur ces trois éléments. Et en priorité la mosaïque s'agissant d'un site exceptionnel.
- => Essayer de faire connaître.
- Organiser des cycles de conférences qui sont en lien avec le musée et faire connaître leurs thématiques dans les établissements pour voir si certains professeurs sont intéressés. La structure est au service de cette « communauté ».

Et le professeur missionné ?

- Le professeur missionné doit mettre en adéquation les programmes scolaires avec ce qui se trouve à l'intérieur du musée de façon à donner un aperçu aux enseignants soit en organisant une formation, en envoyant des mails, ou soit en s'adaptant directement à la demande.
- Présence d'une lettre de mission.
- Conseils aux établissements scolaires en ce qui concerne le musée ; mettre en place des projets avec les enseignants dans le cadre du projet culturel de l'établissement (souvent mandaté pour signer des conventions par exemple programmer un demi tarif pour les élèves qui viennent régulièrement ou programmer des travaux que l'on peut faire avec les enseignants).
- Concevoir tous les outils pédagogiques (diaporamas, fiches...).
- Informer les milieux scolaires par tous les moyens disponibles.
- Former les personnels par les stages.
- Le musée travaille avec le conseil général dans le cadre de l'action éducative territoriale collège patrimoine (sur le modèle de collège cinéma). On accueille les élèves avec des conditions financières importantes et on fait une formation pour les enseignants, ils doivent se rendre 2h sur le site pour qu'on leur montre ce qu'il y a à l'intérieur du musée, on leur présente les vitrines et ce

qu'ils peuvent en tirer comme informations. Il y a ensuite 2h de visite avec les élèves (entrée gratuite pour les élèves et le conseil général prend aussi la moitié du prix du bus) pour deux classes. Pour que les enseignants se sentent intégrer au projet, ceux-ci doivent présenter l'une des salles du musée. Le reste, ce sont les animateurs qui s'en chargent. Les élèves ont ensuite droit à 2h de conférence (animateur ou directeur du musée puisque ce dernier est archéologue) = 2h par classe soit 4h dans l'établissement (avant ou après la visite en fonction de ce que désire le professeur). Si c'est avant = aborder le sujet de la romanisation ; si c'est après = développer tel ou tel sujet qui a intéressé les élèves. C'est selon la demande de l'enseignant.

=> L'enseignant doit préparer la visite avant et déterminer les objectifs des 6 heures.

- (Un partenariat qui a été très long à mettre en place avec le conseil général). Mais j'aurais souhaité développer davantage le projet avec une connaissance globale du territoire = un projet itinérant dans la région mais un rêve car trop cher et trop long à faire. Seulement possible avec les études de cas dans le secondaire notamment.

- Projet pour l'année prochaine avec le service éducatif de Agde = visite de Agde le matin et visite de Loupian l'après midi. Faire un livret qui comparerait les deux villes (par exemple, archéologie sous l'eau et archéologie sur terre, les amphores de Agde, les mosaïques..).

- Un professeur missionné quand il fait quelque chose doit avertir ses autorités de tutelle (Mr François Icher directeur des services éducatif en Languedoc Roussillon et du cercle académique patrimoine ainsi que la grande chef, Mme Bartolémie qui est la déléguée aux arts et à la culture de l'ensemble de l'académie). Il envoie des maquettes.

- Le professeur missionné doit faire un bilan de ses activités chaque année aux mois de juin (opérations qui ont été faites, nombre d'élèves reçus, nouvelles activités mises en place, le retour...) et si le poste est repris l'année suivante.

Recevez-vous beaucoup de classes chaque année ?

-Le musée de Loupian doit recevoir dans les 2000 élèves chaque année, avec environ 10 projets collège patrimoine, 4 ou 5 projets libres, plus les projets d'écoles.

- Différent pour le musée de Lattes qui fait partie de l'agglomération de Montpellier, l'accès au musée est gratuit pour toutes les écoles. De ce fait de nombreuses classes viennent en accès libre. Les enseignants ne contactent pas forcément le service éducatif. Par contre, ils doivent impérativement s'inscrire pour les ateliers, ceux de Lattes ne désemplissant pas.

Il n'y a pas d'obligation pour les professeurs d'organiser des sorties présentant le patrimoine local (rien dans les BO).

- Il s'agit du bon vouloir du professeur. S'il se soucie ou pas d'être en lien avec le territoire. J'espérais qu'il y ait justement une relance avec la mise en place de l'histoire des arts dans les programmes, mais je n'ai pas constaté qu'il y'ait eu de relances supplémentaires.

- Mise en place d'un diaporama sur le site du rectorat présentant les nouveaux programmes (lien avec le musée). Mais il n'ya pas eu forcément un plus grand retour. Ca m'a donné l'occasion de voir des professeurs de mathématiques qui se sont intéressés à la thématique « mosaïque et mathématique ». Plus des demandes de professeurs de langue (espagnol) = guide de visite en espagnol pour les correspondants espagnols d'un lycée. MAIS ce n'est pas spécifique à l'histoire des arts.

- Difficile dans le secondaire notamment de faire sortir les élèves de l'établissement car besoin d'accompagnants, on doit rattraper les cours... (Dépend des chefs d'établissement !).

Les classes viennent-elles uniquement des alentours de Loupian ?

- Oui les classes viennent essentiellement de Montpellier, Sète, Pèzènas. Mais il y'a aussi des fidèles qui viennent de beaucoup plus loin, de la région lyonnaise, qui viennent régulièrement dans le cadre d'un voyage de fin d'année. C'est très variable, il ya des gens du privé et du public. On a aussi reçu des enfants malades qui sont normalement à l'hôpital (petit effectif). L'accès est possible dans le musée pour les personnes à mobilité réduite. Il y a aussi des projets avec des classes SECPA.

- Une année, une classe de 6^e a fait du vin. Le site possède des vignes. (Programme de SVT de 6^e).

Quand vous recevez des primaires, comment liez vous le programme scolaire avec le musée ? Car finalement, l'histoire n'est abordée qu'à partir du cycle 3. (ex des maternelles).

- Avec les maternelles on travaille surtout sur les chiffres, les formes et les couleurs. On a travaillé non pas sur toutes les mosaïques présentes au musée mais sur une seule mosaïque.

=> Reproduction de mosaïques (figure géométrique, couleur..). Il s'agit déjà d'une mise en situation, d'une première approche avec le patrimoine.

- Mise en place de petits livrets pour guider les élèves dans le musée adapté pour les élèves du primaire (jeux...).

- Atelier mosaïque, lampe à huile...

La charge de professeur missionné vous prend t'elle beaucoup de temps ?

- Un professeur du secondaire qui est en charge d'un service éducatif doit effectuer à temps plein son métier d'enseignant. Il s'agit donc d'une charge en plus. Il n'ya pas de décharge de travail. Mais le chef d'établissement doit faire en sorte de libérer dans l'emploi du temps un certain nombre d'heures (= des journées dans la semaine). Ca prend beaucoup de temps, notamment quand il faut créer des projets, mais il ne s'agit pas vraiment de travail mais plus d'une passion.

- Par contre pour les professeurs des écoles, ils sont déchargés de certaines heures s'ils sont aussi professeur missionné. Mais il y'a une grande majorité de professeurs d'histoire-géographie plus quelques professeurs de lettre (pour le secteur patrimoine).

- Avant payé en heure supplémentaire effective, maintenant payé en heures supplémentaires annuelles.
- Il ya très peu de contrôles. On se rend compte du travail que je fais par mon retour d'activité sur l'année.
- Seul reproche qui m'a été fait : les livrets pour les enfants sont un peu long...

Comment devient-on professeur missionné ?

- La première fois, on m'a contacté (le conservateur).
- Maintenant, quand un poste se libère, il y a un appel d'offre, les enseignants intéressés doivent déposer leur candidature et sont reçues en entretien par Mme Bartolémie, déléguée académique de l'art et la culture et Mr Icher, responsable du secteur patrimoine.
- Les services éducatifs dépendent de l'éducation nationale. Il y a systématiquement un contrôle par le rectorat de ce qui est écrit et donné aux élèves (inspection académique pour le primaire).
- Etant professeur d'histoire géographie en collège, il m'a été beaucoup plus facile de proposer des activités pour le secondaire que pour le primaire.
- Le professeur ne fait pas forcément les visites auprès des élèves car il n'est pas toujours présent. Son rôle est vraiment de concevoir les visites, activités, livrets en lien avec les programmes scolaires.

Ya t'il une formation pour devenir professeur missionné ?

- On a une rencontre annuelle (plusieurs avant) entre les responsables du service éducatif par secteur. Cela permet de se rencontrer et de faire état des problèmes rencontrés par chacun (des moments d'échange mais ce n'est pas vraiment une formation).

Les ateliers concernent quels niveaux de classe ?

- Les classes du primaire, 6^e et quelques 5^e.
- des élèves aujourd'hui moins réceptifs qu'avant. 3 heures à la suite de visite active le matin sont trop importantes pour les élèves. Les enseignants demandent qu'il y'ait plus d'ateliers.

Annexe 2 : Premier livret pour les enfants élaboré par le musée d'Argileum :

Collection Carnet d'Aventure



Plonge au coeur des mystères d'une vallée de légende...
et deviens archéologue pour
Argileum, la maison de la poterie !

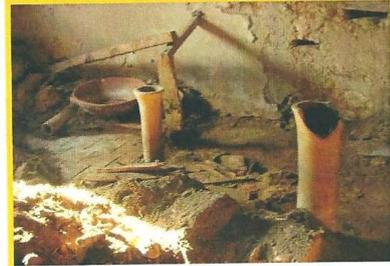


Collection Carnet d'Aventure te donne rendez-vous à :



Te voici aux portes d'Argileum, la maison de la poterie !

Remontons dans le temps... Sais-tu qu'il y a 100 ans, le potier Elie Sabadel était ici en train de travailler dans son atelier ? Les archéologues* ont dégagé l'atelier découvrant ainsi des objets et outils oubliés car ils étaient ensevelis sous 1m de fumier.



La salle de la tournerie avant les fouilles



Les bassins de décantation

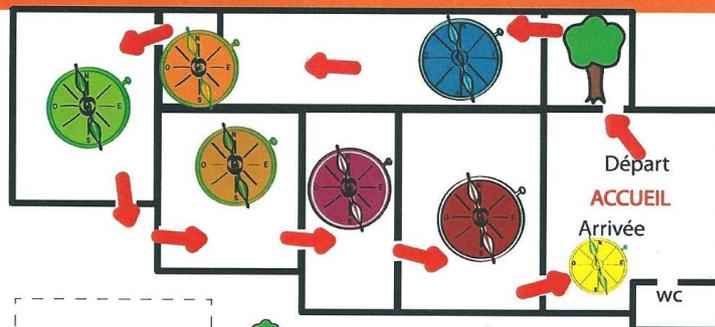
Les archéologues* ont aussi fouillé le jardin et ont découvert les bassins que le potier utilisait pour la préparation de l'argile. Les archéologues cherchent encore des informations et indices sur le métier de potier et la fabrication des pièces de poterie...

Entre dans la légende de la Vallée de l'Hérault et remplis ta «Mission Argileum» pour aider les archéologues. Le potier Elie Sabadel et ses amis t'attendent dans l'atelier pour t'aider !

Ne perds pas de temps et lis dès maintenant le message d'Elie Sabadel...

Page 1

Ton plan d'archéologue pour la «Mission Argileum»



LES BASSINS DE DECONTANTATION

-  Pars à l'aventure..... page 4
-  Histoire de Saint-Jean-de-Fos..... page 5 et 6
-  La préparation de l'argile..... page 7
-  Te voilà dans la tournerie..... page 8 et 9
-  Tu es maintenant dans l'atelier..... page 10 et 11
-  Le statut social des femmes..... page 12
-  Dans la salle du four..... page 13
-  A la découverte de la collection..... page 15

Page 2

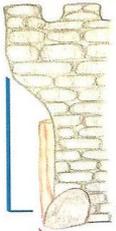
Histoire de Saint-Jean-de-Fos et des ateliers potiers...

Va voir Elie Sabadel et écoute ce qu'il te dit pour résoudre cette énigme...



Le nom de mon atelier est :

Sur la frise, voici 3 dates importantes dans l'Histoire de Saint-Jean-de-Fos :



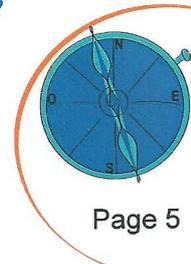
1162 :
Le village a de nouvelles fortifications.



1435 :
L'existence des ateliers de potiers à Saint-Jean-de-Fos est prouvée.



1921 :
Fermeture de l'atelier d'Elie Sabadel.



Page 5

Le mystère continue ...

Regarde la «photo indice» ci-dessous des archéologues...

A toi de retrouver dans la salle la poterie qui se cache derrière cette photo !



Cet indice appartient au ...

 à

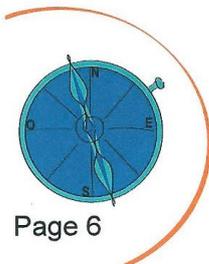
Pendant ta recherche d'indices, arrête-toi et découvre la maquette de l'atelier et le jeu «la céramique, c'est quoi ?» !

Pars à la recherche de Jacques Hugol :
Ecoute-le et découvre le mot mystère...



«Je vends de la

à mes amis potiers.»



Page 6

La préparation de l'argile

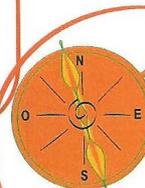


Pour faire de la poterie il faut de l'argile !
La vieille recette de préparation de l'argile s'est déchirée, remets les vignettes dans l'ordre en plaçant les lettres dans les cases :

--	--	--	--	--	--



Après avoir tout remis dans l'ordre, écoute Johan Solié l'apprenti, puis change de salle...

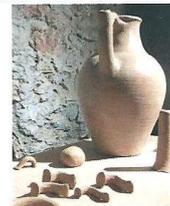
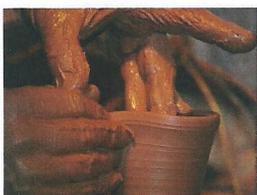


Page 7

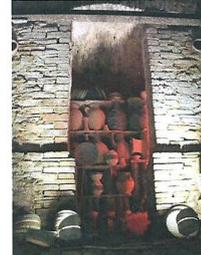
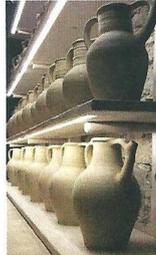
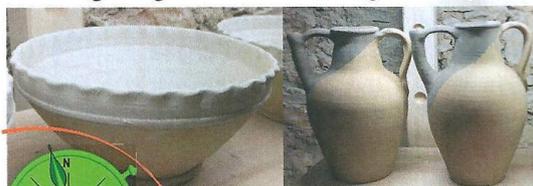
Te voilà dans la tournerie d'Elie Sabadel...

Sur cette page tu as toutes les étapes qui permettent de fabriquer une poterie. Que fait le potier dans la tournerie ? Entoure l'image qui correspond !

1/ Le tournage ou modelage. 2/ Le séchage des poteries. 3/ La pose des anses et becs.



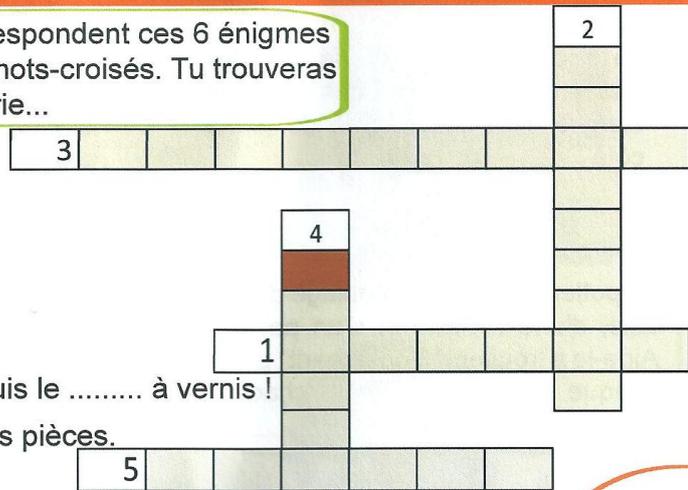
4/ L'engobage* et le vernissage* des poteries. 5/ Le séchage avant le four. 6/ La cuisson.



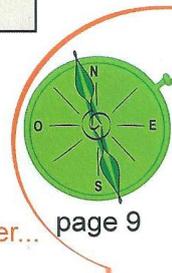
Page 8

Les mots croisés du potier dans la tournerie

Découvre à quels mots correspondent ces 6 énigmes
Inscris-les dans la grille de mots-croisés. Tu trouveras
les réponses dans la tournerie...



- 1- Je suis dans la tournerie : je suis le à vernis !
- 2- Je suis la salle de tournage des pièces.
- 3- Je suis la poudre qui sert à faire le vernis*.
- 4- Regarde le 2ème petit écran !!! Je sers à mesurer et à dessiner la forme ronde des poteries.
- 5- Je suis dans le jardin et le potier me remplit d'argile et d'eau.



Dehors, découvre les bassins de décantation de l'argile puis entre dans l'atelier... page 9

Tu es maintenant dans l'atelier...

La mystérieuse boudineuse

La boudineuse est la grosse machine qui produit des boudins d'argile. Regarde l'écran de jeu à côté !

Le moulage

Le moulage c'est lorsque le potier place lui-même l'argile dans des moules* pour leur donner une forme ou dans des gabarits pour leur donner une taille. Vois-tu les moules sur la petite table ?

Les matériaux de construction

Le potier veut faire le moulage d'une tuile, d'une tomette et d'un pavé... Aide-le à trouver le bon gabarit* pour chaque matériau ! Relie chaque matériau à son moule.



• Une tomette



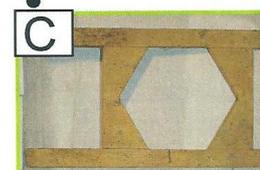
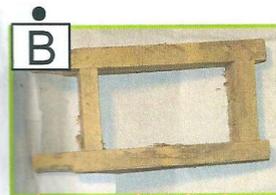
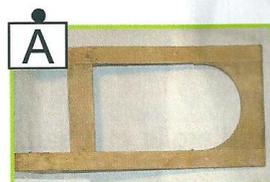
• Un pavé



• Une tuile



page 10



Les gabarits*

Les fontaines

Qui est le maître fontainier ?

C'est un potier qui réalise des pièces en argile pour construire les fontaines des villages. Il sait trouver les sources qui permettent aux fontaines d'avoir de l'eau.



Trouve le fontainier...

Ecoute-le pour trouver le mot mystère :

La sainte patronne des potiers est :

A D G N D



Maintenant, va dans la salle suivante : la salle de séchage !

page 11

Le statut social des femmes

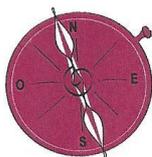
Les femmes des potiers sont appelées les «ouvrières en poterie». Elles participent à la réalisation des pièces de poterie mais pas au tournage. A Saint-Jean-de-Fos, c'est une étape réservée au Maître potier. Mais pas dans toutes les régions de France !

Pars à la rencontre de Marguerite... Que dit-elle ?



Nous les femmes, nous nous occupons du transport des pièces et du collage des anses, becs et oreilles des pots. Mais nous faisons aussi la préparation du

[] [] [] [] [] []



page 12



Le garnissage



Peinture sur émail cru à Quimper

Dans la salle du four...

Certains potiers ont un four. Mais d'autres utilisent celui d'un potier voisin avec son autorisation... Lorsque le potier veut cuire ses pots, il les range à l'intérieur du four. Puis, il ferme l'entrée du four avec un mur de pierres. Et il détruit le mur à la fin de la cuisson.

Le four du potier



Dans la salle du four, trouve les réponses aux questions :

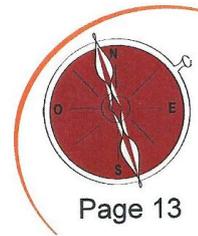
1) Quelle est la durée de cuisson au four à bois ?
.....

2) Que brûlait-on pour chauffer le four ?
.....

La chambre ou laboratoire
(pour mettre la poterie à cuire)

Le foyer
(pour mettre le charbon)

L'alandier
(pour mettre le bois)

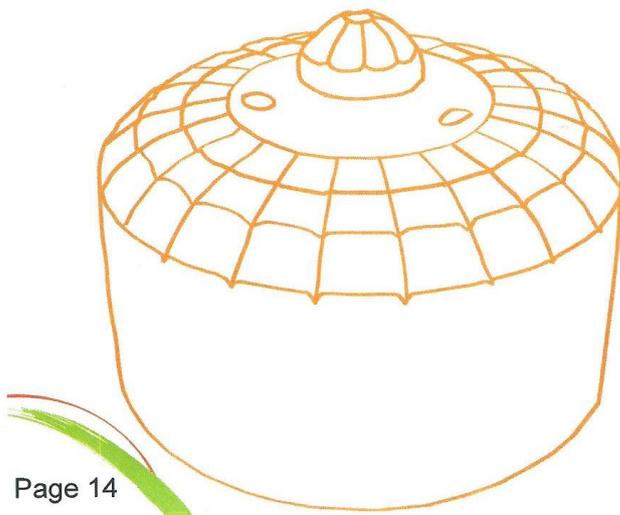


Page 13

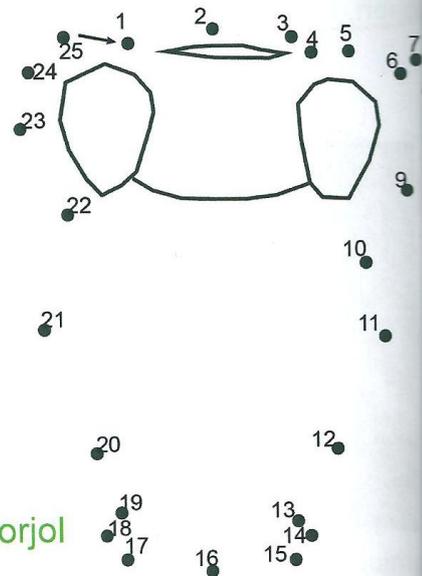
Une fois la cuisson terminée... Voilà le résultat !

A ton retour chez toi, tu pourras décorer ces pots tout juste sortis du four !
Mais avant, finis ta mission d'archéologue... Tourne la page et pars à la découverte de pièces de la collection dans la salle suivante...

La cloche à beurre



Page 14



L'orjol

A la découverte de la collection...

Allez ! Courage à toi l'archéologue en herbe !
Voici les dernières énigmes à résoudre avant
de trouver le mot mystère !

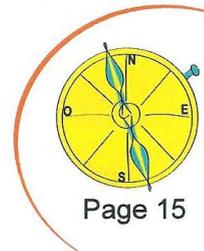
1/ Retrouve à quelle poterie
appartient cet indice :



2/ Trouve le nom de cette poterie :

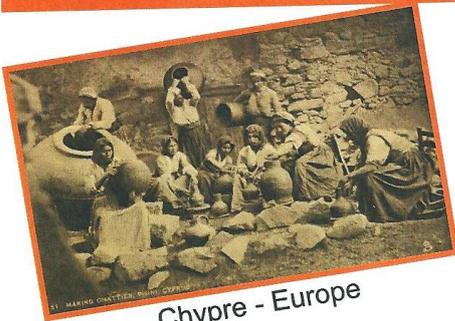


3/ A quoi sert ce plat ?

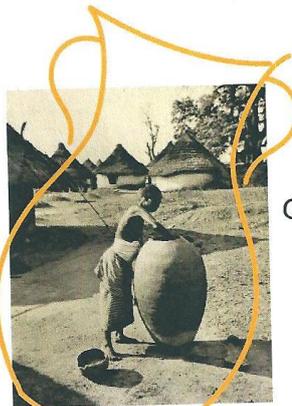


Page 15

Ton album photos «Potiers du Monde»



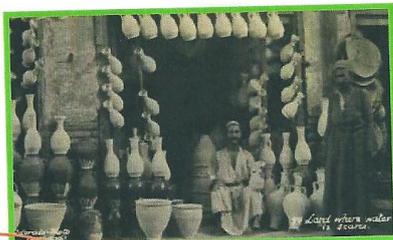
Chypre - Europe



Côte d'Ivoire - Afrique



Guatemala - Amérique Central



Irak - Moyen Orient



Madras - Asie

Page 16

Trouve la clé du mystère !

Remplace les lettres des cases colorées que tu as trouvées grâce aux énigmes des pages 4, 5, 6, 7, 9, 11 et 12. Inscris ces 9 lettres à leur place grâce à la couleur indiquée dans chaque case ...Tu trouveras enfin le nom de celui qui se cache dans le village !!!



Maintenant que tu as rempli ta «Mission Argileum» et trouvé le mot mystère, viens à l'accueil chercher la carte des trésors de Saint-Jean-de-Fos que les archéologues nous ont remis pour toi !

Page 17

Les réponses aux énigmes...

- Page 4:** «Provence»
Page 5: «La Fabrique»
Page 6: «Pot à graisse», «Terre».
Page 7: CDEAFB.
Page 8: 1/ Le tournage.
Page 9: 1-Moulin, 2-Tournerie, 3-Alquifoux, 4-Compas, 5-Bassin.
Page 10 : A) Tuile, B) Pavé, C) Tomette.
Page 11 : « Radegonde ».
Page 12 : «Vernis».
Page 13 : 1)36 heures, 2)De l'argeallas (genêt scorpion en occitan).
Page 15 : 1)Au déversoir de fontaine vert, 2)Pot à pharmacie, 3)A se raser (on met le coup dans l'encolure).

Crédits Photos : Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, Office du Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert / Vallée de l'Hérault, Henri Amouric, 4 Vents, Imago Ad Graphicum.
Illustrations : Office du Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert / Vallée de l'Hérault, Créatom.
Crédits cartographiques : Eric Mégou.

Page 18

La légende de la Cougourle

Au 8ème siècle, les Sarrasins* perdent la bataille contre Gignac et se dirigent alors vers Saint-Jean-de-Fos. Les villageois sonnent les cloches de la chapelle. Tous les habitants courent se mettre à l'abri à l'intérieur des remparts. Ils ferment la porte du village et remontent le pont-levis. Les Sarrasins attaquent. Pour se défendre, les villageois jettent du haut de la tour de la poix* sur les Sarrasins. Finalement, sentant la défaite arriver, un potier nommé Germain eut une idée... Son atelier étant situé aux pieds des remparts, il en sort sa réserve de courges que les habitants jettent sur les Sarrasins. Et comme les courges ne suffisent pas, Germain propose aussi de jeter ses poteries du haut des remparts.

La nuit tombée, les Sarrasins partent se reposer sur les bords de l'Hérault. Mais pendant la nuit, ils entendent des sifflements effrayants. C'est le vent qui souffle dans les morceaux de courges qui ont été jetées. Les Sarrasins croient à une attaque des villageois et s'enfuient aussitôt ! Le lendemain, la bonne nouvelle est annoncée au village.

Depuis, on surnomme les habitants du village «les cougourles»* et, en mémoire, on édifia au sommet de la fontaine du village une courge, la cougourle !



Page 19

Le lexique*



Archéologue : Personne qui fait des recherches sur un lieu (maison, champ, sous l'eau...), découvre et étudie les vestiges du passé (squelettes, objets, constructions...).

Engobage : Quand le potier pose un mélange d'argile colorée et d'eau sur une poterie pour la colorer.

Glaçage ou vernissage : Quand le potier pose un liquide, fait avec de l'alquifoux, pour rendre la poterie lisse et imperméable.

Vernis = glaçure (Il existe 2 mots pour cette étape de fabrication).

Alquifoux : Poudre grise qui permet de fabriquer le vernis de la poterie.

Moule : Objet qui donne sa forme à la matière.

Gabarit : Objet qui donne une taille à la matière.

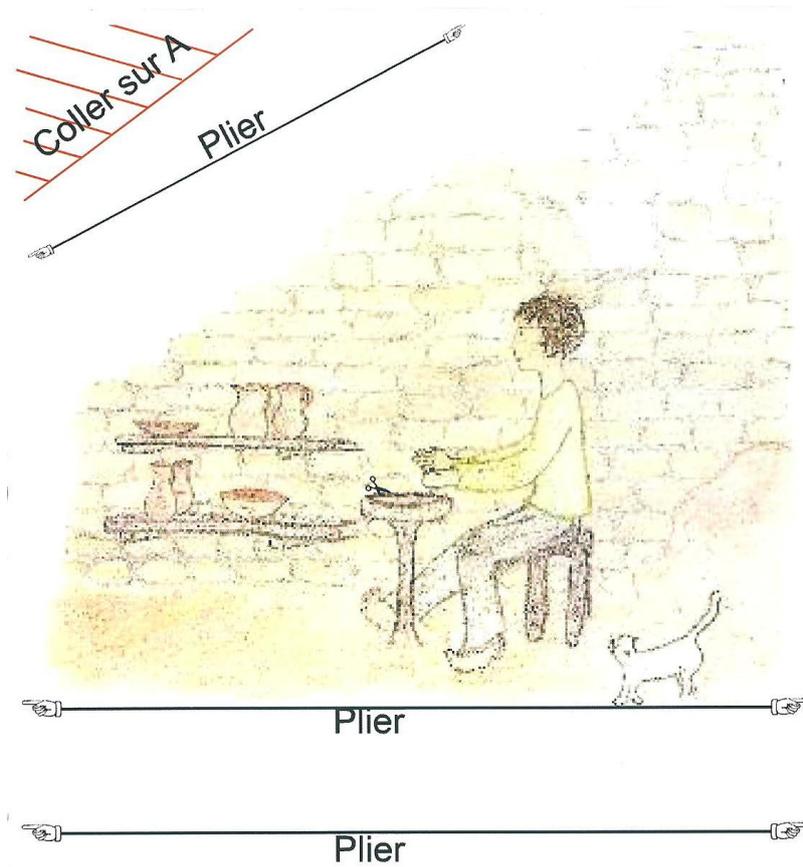
Sarrasin : Nom que l'on donnait au peuple musulman au Moyen Age.

Poix : Mélange gluant avec de la résine d'arbre.

Cougourle : En languedocien cela signifie une «courge».

Page 20





Pour réaliser ton pliage : découpe cette page, puis suis les indications de collage, pliage et découpage !

argileum
LA MAISON DE LA POTERIE

Réalise ton pliage ARGILEUM, la maison de la poterie en souvenir de ta visite !

Argileum - la maison de la poterie
6 rue du Monument
34150 Saint-Jean-de-Fos
Tél. : 04 67 56 41 96

MEMBRE DES
MUSEES D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA RÉGION Océanie

Saint-Guilhem-le-Désert
Groupes & THÉÂTRE
Entrée dans une Vallée de l'Épopée

VALLÉE DE L'HERAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

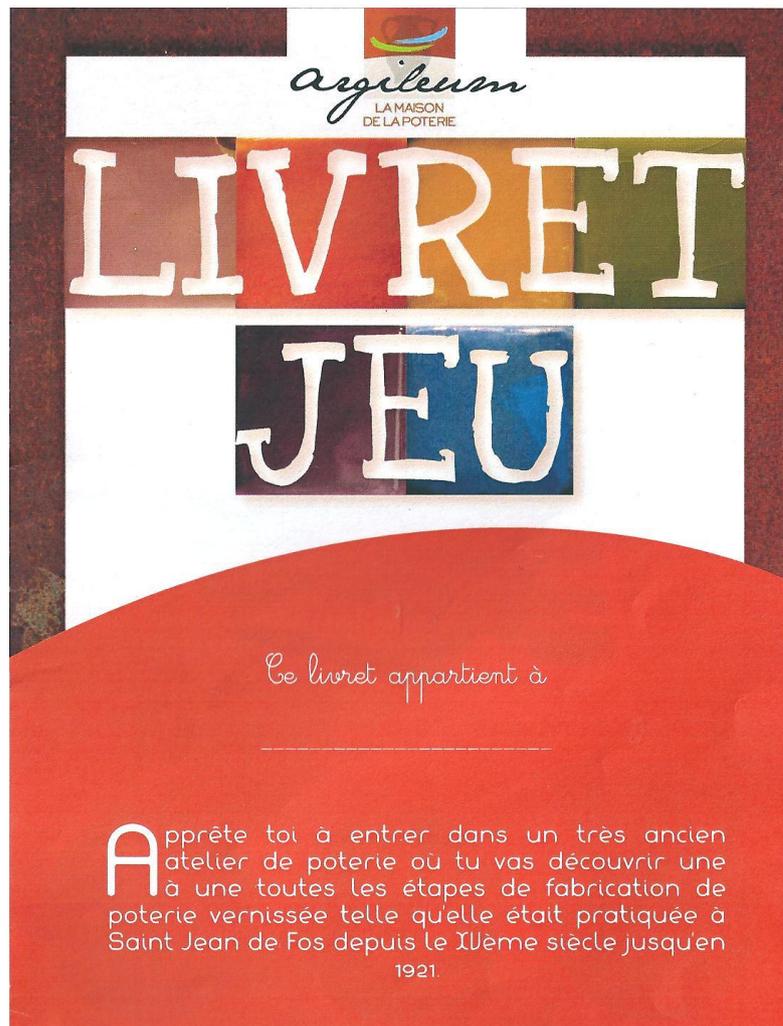
Plier

Plier

Plier

A

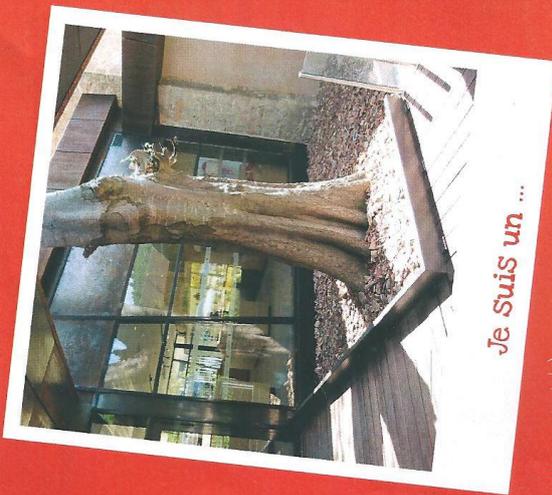
Annexe 3 : Livret actuel pour les enfants du musée d'Argileum :



PRELUDE

1/ Quel est cet arbre ?

Emblématique du midi, je résiste aux maledes et à la sécheresse. Tel que tu me vois, j'ai plus de cent ans!



Je suis un ...

(Cache la case correspondante!)



olivier



platane



micocoulier

1

L'ANNEXE NORD

2/a. Comment s'appelle l'atelier ? Et à qui appartient-il ?



Je m'appelle

et j'appartiens à :



Johan Sollié



Elie SABADEL



Jacques HUGOL

(Cache la case correspondante!)

b. De quelle époque date cette poterie ?

(Cherche dans le livre qui retrace l'histoire de la céramique à travers les âges!)



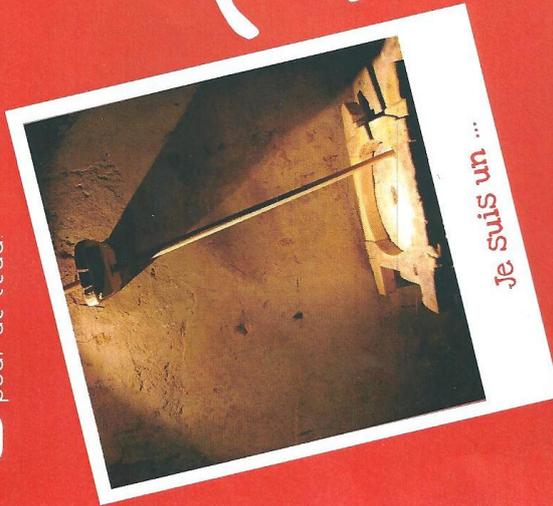
Ta réponse :

2

LA TOURNERIE

3/ Retrouve cet objet dans la pièce de la Courmerie, et découvre à quoi il servait!

Sans moi, la poterie ne pourrait pas contenir d'aliments, et ne serait même pas assez étanche pour de l'eau!



Va voir les explications sur le petit écran sur ta gauche!

3

L'ATELIER

4/a. Associe chaque élément à son gabarit.



Toutes les pièces n'étaient pas fabriquées sur le tour! Dans cette salle, on modelait la terre et on faisait des moulages décoratifs et utilitaires.

b. À ton avis, à quoi servait cet objet...

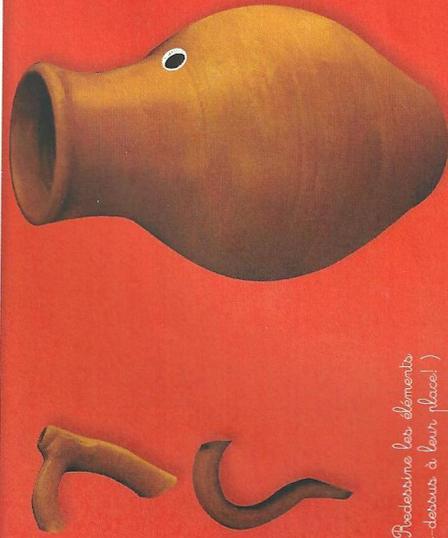


(Coche la case correspondante!)

4

LA SALLE DE SÉCHAGE

5/ Cette cruche a besoin à besoin qu'on lui pose son bec et son anse...

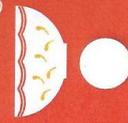


(Reconstituer les éléments ci-dessous à leur place!)

b. À présent, remet les étapes qui suivent dans l'ordre.

(Écris dans les cercles 1, 2, 3 ou 4)

L'émaillage



Le vernis



Le décor



L'engobage



La pose des anses et la décoration était le travail des femmes dans les ateliers, c'est également elles qui s'occupaient de vendre les poteries sur les marchés.

5

LA SALLE DU FOUR

6/a. Dans quel ordre sont placées les poteries dans le four ? (Écris dans les cercles 1, 2 ou 3)



b. Combien de poteries pouvait-on y mettre?



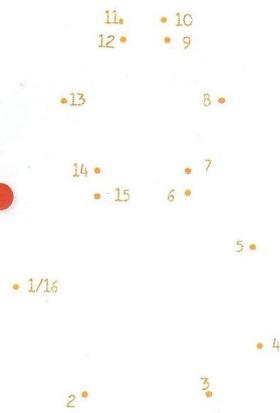
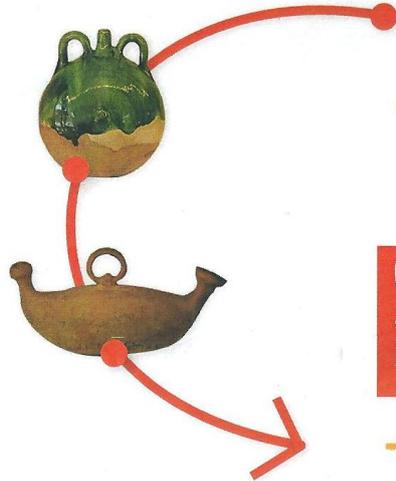
Ta réponse : - - - - -

(Les réponses se trouvent dans la maquette du four et sur la table!)

6

LA COLLECTION MUNICIPALE

7/a. Relie les points et retrouve cette poterie dans la vitrine de la collection municipale...



b. Les trois poteries ont un point commun...
Lequel?

Tu as trouvé toutes les réponses ou presque?

FELICITATIONS !

Viens chercher ta récompense bien méritée
à l'accueil !

7

Annexe 4 : Livret à destination des élèves que nous avons nous-mêmes élaboré sur Puissalicon :



Tout au long de la visite, n'oublie pas de tracer une croix rouge sur le plan à chaque endroit où l'on s'arrête.

- Comment s'appelle les villages comme Puissalicon qui, entre le XI^e et le XII^e siècle, ont été construits sur une base circulaire ?
.....
- En observant le plan et la photo aérienne, compte combien il y a d'anneaux dans le village de Puissalicon.
- Combien y-a-t'il de portes à Puissalicon ?.....

1. L'école :

- Ouvre le plan du village que tu as avec toi et entoure sur la carte, le symbole représentant l'école.
- Observe cette photo et place-toi à l'endroit d'où elle a été prise. Que remarques-tu, quelles sont les différences ? D'après toi, que font les enfants devant l'école ?



.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....

2. La Promenade :

- Avant que La Promenade soit une place, sais-tu ce qu'il y avait ici ?
.....
.....
- Retrouve l'endroit d'où a été prise cette photo, vois-tu des différences avec la place d'aujourd'hui ?



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Les remparts :

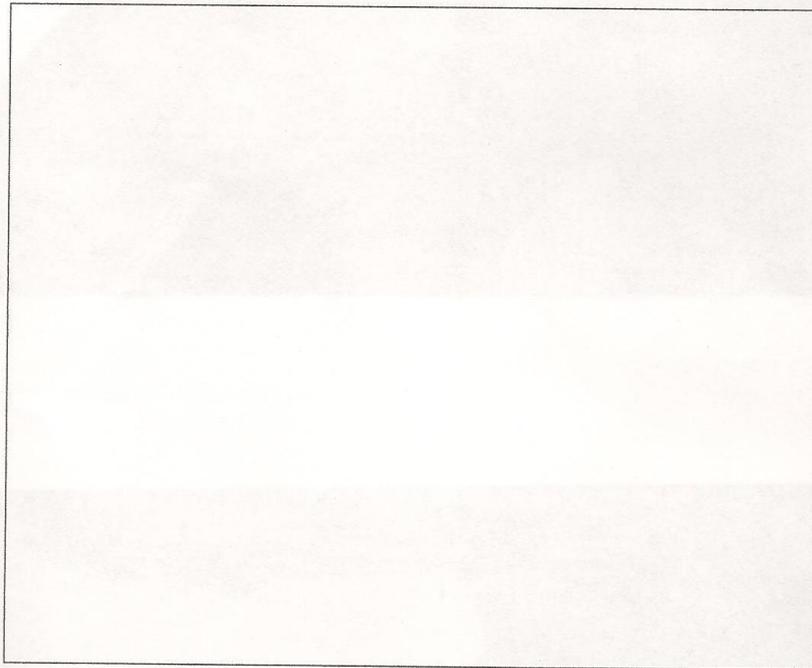
- A quoi servaient les remparts au Moyen Age ?

.....

.....

3. La Porte des Pradelles :

- Dessine dans le cadre ci-dessous les vestiges apparents de la porte des Pradelles :



- As-tu remarqué que les bases de la porte ont été détruites ? D'après toi, quelle en est la raison ?

.....

.....

.....

4. Rue des Pradelles :

- Retrouve-moi, sur mon front on peut lire mon âge.
- Observe les deux photos qui se trouvent à la page suivante. Il s'agit de deux photos de la rue des Pradelles. D'après- toi, quand la première photo a été prise ? Trouve les similitudes et les différences.

.....

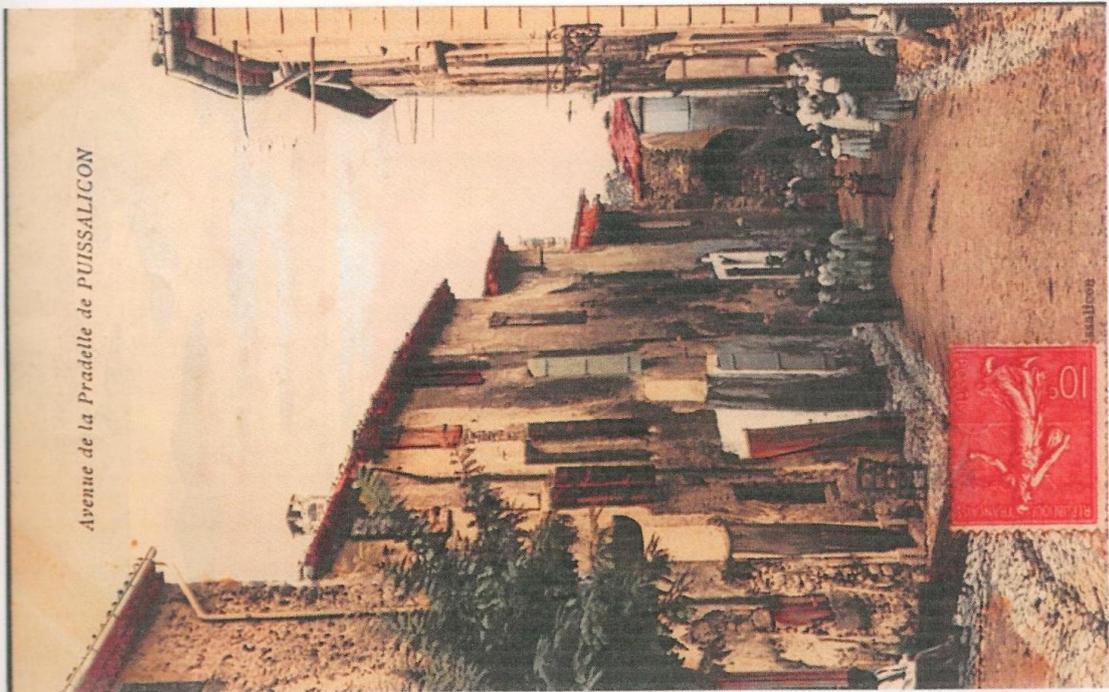
.....

.....

.....



1950s - Street scene in Puisseguin, Dordogne, France. The street is paved with cobblestones and lined with buildings. A dark green car is parked on the right side of the street, and a white car is partially visible in the foreground. The street is paved with cobblestones.



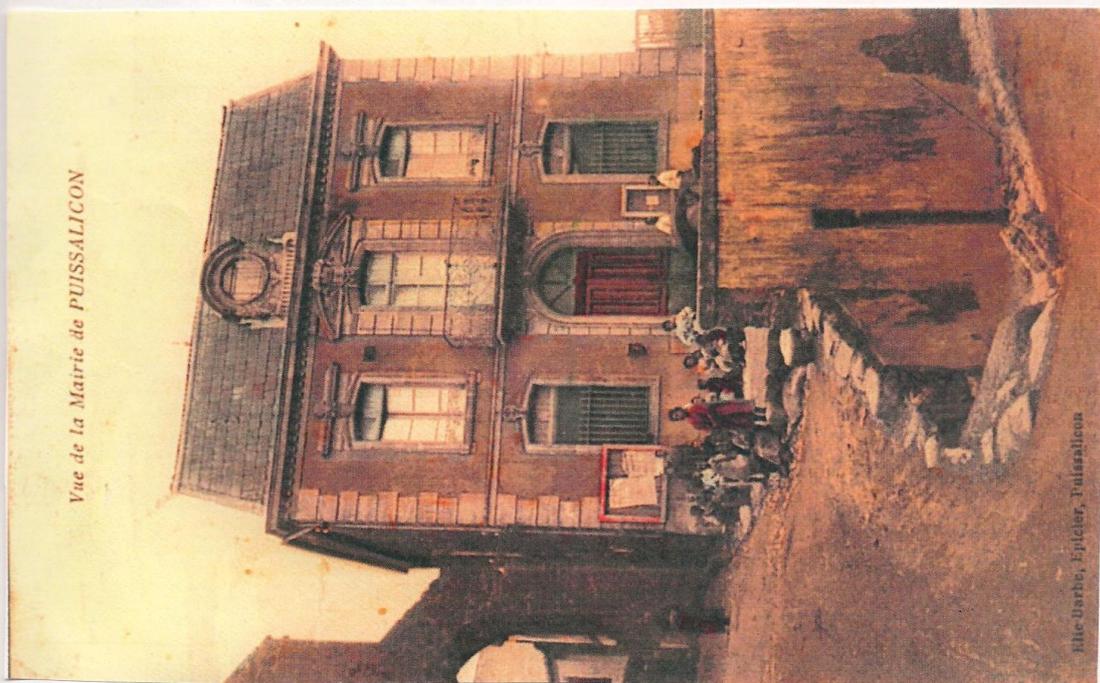
.....
.....
.....
.....
.....

5. L'ancienne école :

- Observe l'ancienne école du village et donne trois adjectifs qui, selon toi, correspondent le mieux à cet endroit :
 -
 -
 -

6. La Mairie :

- Ouvre le plan du village que tu as avec toi et entoure sur la carte, le symbole représentant la mairie.
- Dirige-toi, avec la classe, devant la Mairie de Puissalicon. Observe la façade de l'entrée de la Mairie :
 - Quelle est la devise de la République française ?.....
 - Où se situe la devise de la République française ?



7. La place de la Barbacane :

- Compare la place telle qu'elle est de nos jours avec les deux anciennes photos de la place ci-dessous. Que remarques-tu ?



.....

.....

.....

.....

.....

.....

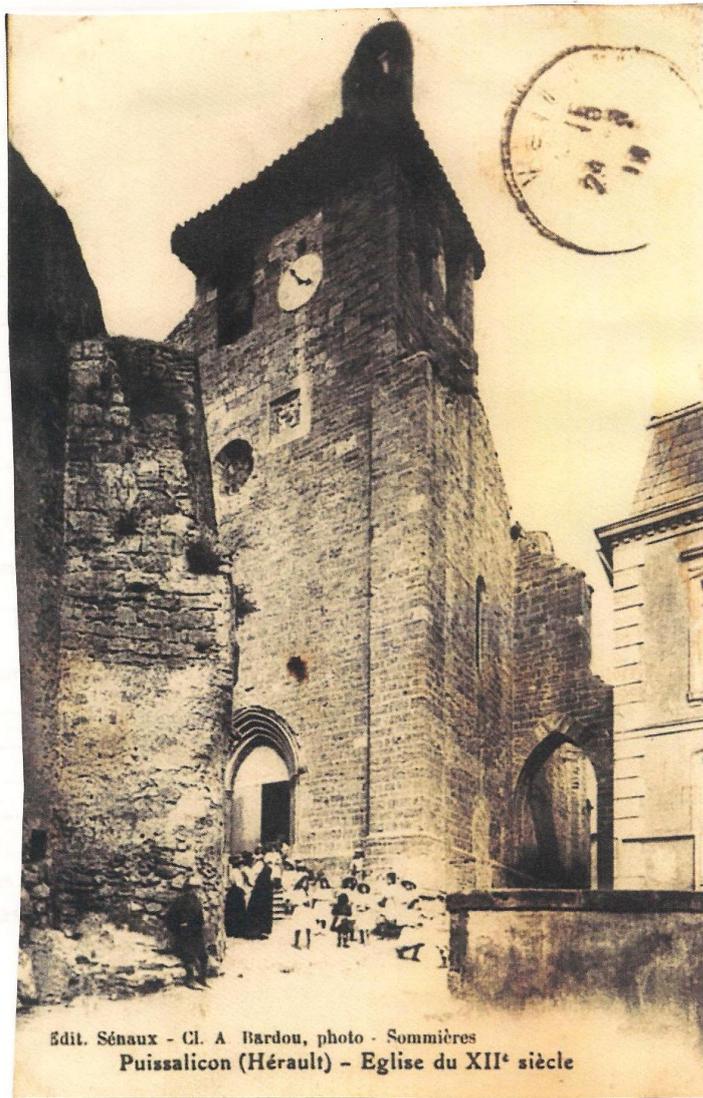
.....

.....

.....

.....

.....



Édit. Sénau - Cl. A. Bardou, photo - Sommières
Puissalicon (Hérault) - Eglise du XII^e siècle

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

8. L'église :

- Trouve sur l'église la grande horloge :
- Quelle est le nom de l'écriture des chiffres sur l'horloge ?
- Recopie ces chiffres et donne leur correspondance en chiffres arabes dans le tableau ci-dessous :

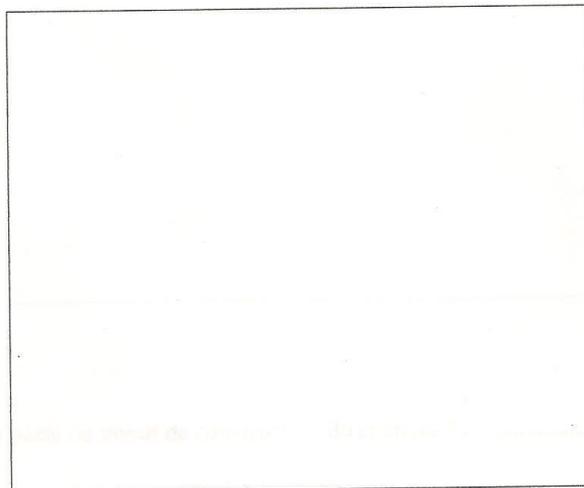
chiffres.....	chiffres arabes	chiffres.....	chiffres arabes

- En t'aidant des informations présentes sur place, trouve le siècle de construction de l'église :.....

- A l'intérieur de l'église, retrouve où se cache la tête du diable, à quoi ressemble t'elle ? Décris-la.

.....
.....
.....
.....

- Des bustes de personnages sont sculptés sur les culots recevant la retombée des voûtes d'ogives. Observe-les et choisis-en un que tu reproduiras dans le cadre ci-dessous :



9. Le carcan :

- Quelle était l'utilité des carcans à l'époque du Moyen âge ?

.....
.....

10. L'entrée du château :

- Observe l'armoire sur le mur et dessine ta propre armoirie :



- Quel est le siècle de début de construction du château ?.....

Le carcan :

• Quelle était l'utilité des carcans à l'époque du Moyen âge ?

3. L'entrée

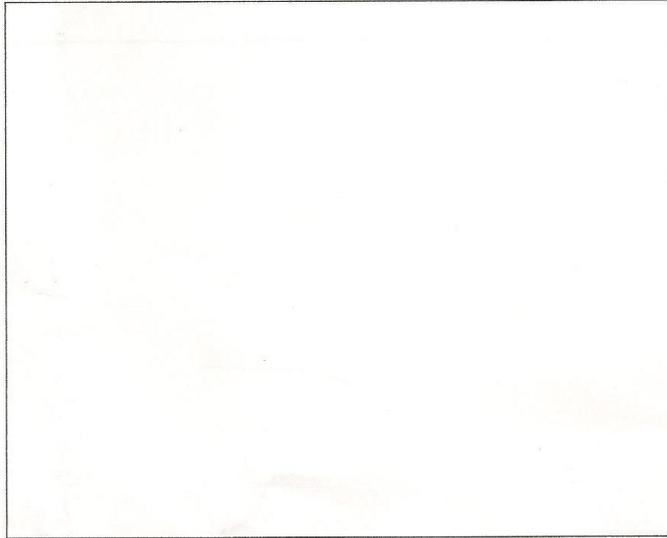
• Observez :



• Quel est le rôle de début de construction du château ?

- Les fenêtres du château :

Dessine dans le cadre ci-dessous une des fenêtres du château.
Marque ensuite en rouge les angles droits.



- Penses-tu que ces fenêtres datent de l'époque du début de la construction du château ? Pourquoi ?

.....
.....
.....

- La tour sud dans le mur d'enceinte :

Quelle est la particularité de cette tour ?

.....
.....

11. Rue de l'Hôpital :

- Au Moyen âge, quelle était l'utilité des hôpitaux ?

.....
.....

12. La place du Plot :

- Sur cette place se trouve une pompe à eau. A l'aide d'un schéma, essaie d'expliquer comment celle-ci fonctionne.



Fin du parcours

**Qu'as-tu trouvé de plus intéressant pendant cette visite ?
As-tu appris de nouvelles choses sur ton village ?**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

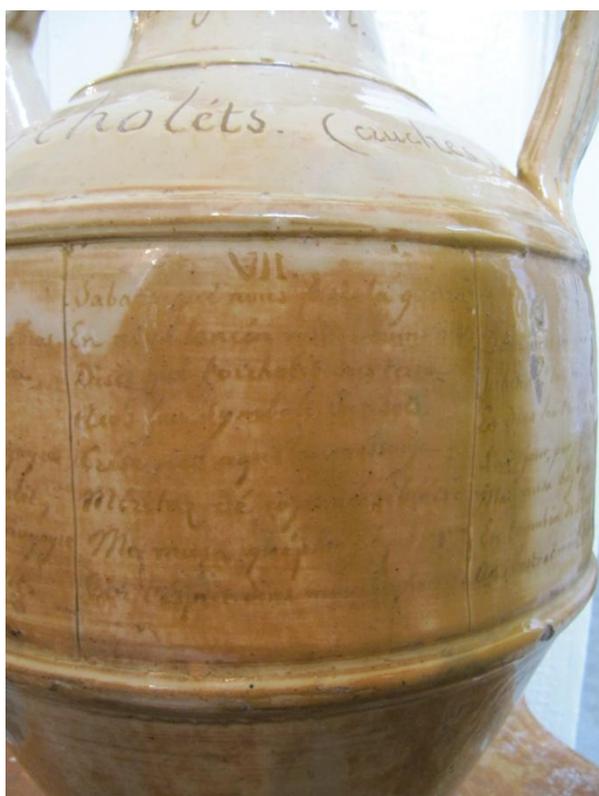


Annexe 5 : Poème de Jean-Antoine Peyrottes, poète et potier de Clermont-l'Hérault, inscrit sur une cruche :



Cette cruche se trouve au musée Fougau à Montpellier et elle est datée de 1849.

Le poète et potier J.A. Peyrottes a gravé sur cette cruche un de ses poèmes.



Lou Trioumphié das Orcholéts

Ouy, sioy l'èfan d'un travailhayré ;
Sioy nascut dins un atéliè.
Lou méstiè qué fasio moun payré
Lou faou, pioy qué sioy taraliè.
Dé ma vida berma l'escagna
Al mièch das pots é das coupléts ;
Car, faou dé vers quand ay la cagna,
E quand l'ay pas, faou d'Orcholéis.

Es antal qué lou téns s'éscola :
E proufité dé sas léçous ;
E joust sas leys baylé à la foula
E dé tarailha é dé cansous.
Atabé, jours, sasous, annadas,
Passou couma d'esprits fouléts.
Coum'élés, entré doz fournadas
Vésé parti mous Orcholéts.

Orcholéts ! éfans dé la péna,
Vioûrez quand vous aouray quittat.
Sachaz qué, dé vaoutrés, haléna
Un doux parfum d'antiquitat.
Hésioda dins sas véilhadas,
En fourgén sous Dioûs à grans plécs,
Sus las fonts placét las Naïadas
Acouydadas sus d'Orcholéts.

Dins la Bibla é diins l'Evangila
On pot légi sans sé brusca
Qué, graça à l'Orcholét d'argila,
Isaac prénguèt Rébeccà.
E lou Christ, caousa pla certèna,
Quittèt sous disciplés souléts
Per diré à la Samariténa :
« Fay-mé béouré à tous Orcholét ;

Lous *gitanous* é lous *coucarrous*
Sou d'amics dé la Libertat.
Dins sas murs lous trouban bijarrous
En troumpén la Gloyza é l'Estat.
Sous mariagés s'asségurou
Sans écharpas é sans chapeléts.
Dé s'estacà lous nobys jurou
En coupén douz biels Orcholéts.

Per carréjà d'ayga, filhéta
Prén soun Orcholét joust lou bras.
Mais à filha qu'és poulidéta,
L'Orcholét és un émbarras.
Amour, qué ménaja pas gayré
Ni la cabra, ni lou caoulét,
Fo qu'én barchén amb'un fringayré
Filha berqua soun Orcholét.

Sabans, qué nous fasès la guerra,
En nous lançén vostrés boun mots,
Disèz qué l'Orcholét sus terra
Es lou symbolé das sots.
Crésé pas aquéla méssorga ;
Méritaz dé cops dé sibléts.
Ma musa qué plang é qué morga,
Tén l'ésprit dins lous Orcholéts.

Qué Clio gravé dins l'histouèra
Dé noums én caractéras d'or ;
Jubinal, lou tiou per ma glouèra,
Es dins lou témplé dé moun cor.
S'un jour per proubà sa mèstrisa
Ma musa baylèt dé souffléts,
En toubén dé la Cour d'Assisa
As illustrat mous Orchoiéts !

Le triomphe des cruches

Je suis le fils d'un travailleur ;
Je suis né dans un atelier.
Le métier que faisait mon père
Je le fais, puisque je suis potier.
L'écheveau de ma vie s'amenuise
Parmi les pots et les couplets ;
Car, je fais des vers quand j'ai la flemme,
Et quand je ne l'ai pas, je fais des cruches.

C'est ainsi que le temps s'écoule :

Et je profite de ses leçons ;
Et sous ses lois je donne à la foule
Des poteries et des chansons.
Ainsi, jours, saisons, années,
Passent comme des lutin.
Comme eux, entre deux fournées
Je vois partir mes cruches.

Cruches ! enfants du labeur,
Vous vivrez quand je vous aurai quittés.
Sachez que, de vous, s'exhale
Un doux parfum d'antiquité.
Hésiode dans ses veillées,
En forgeant ses Dieux à la perfection,
Plaça près des fontaines les Naïades
Accoudées sur des cruches.

Dans la Bible et dans l'Évangile
On peut lire sans rien forcer
Que, grâce à la cruche d'argile,
Isaac séduisit Rébecca.
Et le Christ, chose bien certaine,
Laissa ses disciples tout seuls
Pour dire à la Samaritaine :
« Laisse-moi boire à tes cruches. »

Les gitans et les gueux

Sont les amis de la Liberté.
Nous les trouvons bizarres dans leurs mœurs
Car ils trompent l'Église et l'État.
Leurs mariages se célèbrent
Sans écharpe et sans chapelet.
Les jeunes époux jurent de s'attacher
En coupant deux vieilles cruches.

Pour charrier de l'eau, la jeune fille
Prend sa cruche sous le bras.
Mais pour une aimable fillette,
La cruche est un embarras.
Amour qui ne ménage guère
Ni la chèvre, ni le chou,
Fait qu'en causant avec un amoureux
La fille ébrèche sa cruche.

Savants, qui nous faites la guerre,
En nous lançant vos bons mots,
Vous dîtes que la cruche sur terre
Est le symbole des sots.
Je ne crois pas ce mensonge :
Vous méritez des coups de sifflets.
Ma muse qui se plaint et qui mord,
À son esprit dans les cruches.

Que Cléo grave dans l'histoire
Des noms en caractère d'or ;
Jubinal, le tien pour ma gloire,
Et dans le temple de mon cœur.
Si un jour pour prouver sa maîtrise
Ma muse donna des soufflets,
En tombant de la Cour d'Assises
Tu as illustré mes cruches !

J.A. PEYROTTE
De Clermont-l'Hérault.